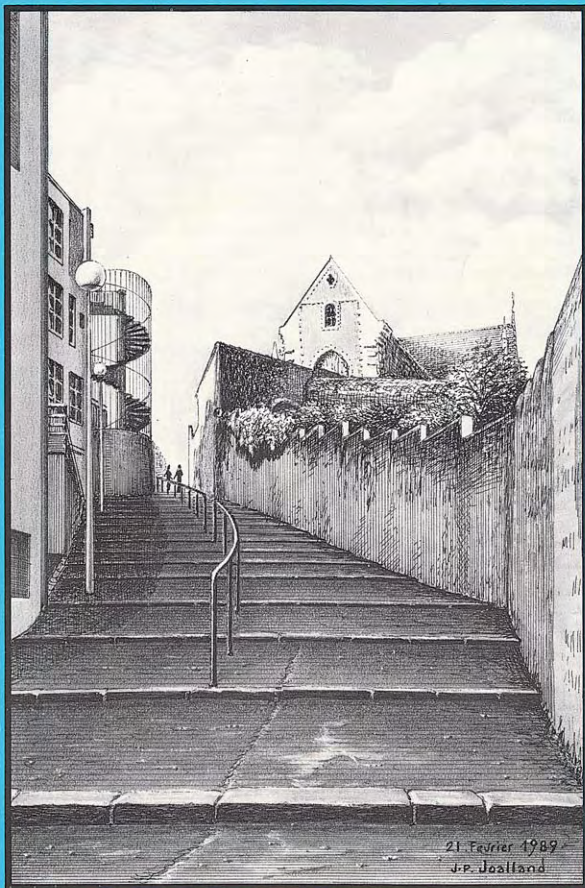


# LES ANNALES

DE NANTES ET DU PAYS NANTAIS

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DE NANTES ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE



L'ANCIENNE VILLENEUVE : LES QUARTIERS  
DU MARCHIX ET DE S<sup>t</sup> SIMILIEN



## SOMMAIRE

### Introduction

L'Église Saint-Similien	Daniel RICHARD
Le quartier du Marchix - Histoire de son développement	Suzanne PAGEOT
Le quartier du Marchix à travers les Archives Nantaises	
Les halles et marchés nantais	Suzanne PAGEOT
La place Viarme au temps des foires et des marchés	Jacqueline HAUTEBERT
Le marché Talensac	S.P.
Poésie - Hier, suis revenue...	Georgette HEURTIN
La tannerie au Marchix	Gilberte MARTINEAU
L'abattoir de Talensac	Georgette HEURTIN
L'ancienne Usine à Gaz du quai des Tanneurs	Georgette HEURTIN
La Poste aux Chevaux de Nantes	Armand EVE
La «nouvelle» prison de Nantes (1836-1869)	Monique BRAULT
Joseph Cigongne - Premier Directeur du jardin royal des plantes à Nantes	Jean DOUCET
Le théâtre de la Renaissance	Etienne RAVILLY
Peignon - costumiers	Emilienne LEROUX
École primaire Le Martray	Claude BRELET
La Tour Bretagne	Lyonel PELLERIN
Le quartier St-Similien à travers l'histoire et les guerres de Vendée	Pierre MAURY
Mon Nantes d'autrefois	Geneviève DARTOIS



Sur notre couverture :  
Escalier de la rue Le Nôtre  
par J.P. JOALLAND



### Appel aux abonnés

Tous les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. En cas de souscription après la parution du premier numéro, celui-ci sera envoyé aux nouveaux abonnés.

Prix de l'abonnement pour l'année 1989 : 55 Francs.

Le montant de la cotisation de membre de la Société Académique de Nantes et de L.A. est fixé à 60 Frs pour l'année 1989.

**Modalités de paiement :** Nos sociétaires et abonnés sont priés de verser les fonds par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la Société Académique de Nantes et de L.A., 19, avenue de la Petite Reine, 44100 NANTES. C.C.P. n° 23 627 R Nantes.

**Tout abonnement non payé avant le 1<sup>er</sup> juin ne permettra l'envoi du numéro du 2<sup>ème</sup> trimestre qu'avec celui du 4<sup>ème</sup> trimestre, pour éviter les frais d'expédition coûteux.**

## LES ANNALES DE NANTES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ACADEMIQUE DE NANTES ET DE LOIRE-ATLANTIQUE

Fondée en 1798 pour cultiver Lettres, Sciences et Arts

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 27 DÉCEMBRE 1877)

Anciens Présidents : Mrs Auguste PAGEOT - Alfred GERNOUX - Xavier du BOISROUVRAY

Présidente : **Jacqueline HAUTEBERT**1<sup>er</sup> Vice Président, Secrétaire Général : **Marcel CHOUTEAU**Vice Présidents : **Armand EVE - Georges LESIEUR**Secrétaire : **Georgette HEURTIN**Secrétaires Adjointes : **Pierre MAURY - Daniel RICHARD**Trésorier : **Lyonel PELLERIN**Trésorières Adjointes : **Yvette LE GOFF - Suzanne PAGEOT**Bibliothécaires : **Émilienne LEROUX - Florence ROYER**Directrice des Annales : **Émilienne LEROUX (gérante)** Responsable des Conférences : **Madame MARTINEAU**Conseil d'Administration : M<sup>mes</sup> CHOUTEAU H., EVE S., GRATON G., PAGEOT S., COURVILLE L., M<sup>es</sup> ANEZO G., LUCOT M., JOUBIER R., M. et Mme MARTINEAU.Comité d'Honneur : M<sup>mes</sup> ALAIME, CHAPEAU, GIROIRE, GUITER, LE GOFF, MARTINOT, VIVANT, M<sup>re</sup> BOUYER, CHIFFOLEAU, CREVEUIL, DOUCET, FAUGERAS, GUERIFF, JOALLAND, JOBILLEAU, LEBLANC, LENOIR, LEROY, LEPETIT, MERLANT, NATIEZ, NOUAILHAT, RAVILLY, de SALIER DU PIN, TEXIER, VANHOUTTE, de WISMES.

## INTRODUCTION



Notre numéro 192 (2<sup>e</sup> trimestre 1979) a été, voilà 10 ans, consacré au quartier St-Similien. Il se trouve depuis longtemps épuisé. Aussi avons nous décidé de publier une nouvelle étude de cette «Villeneuve» qui a tant évolué au cours des siècles, en veillant à conserver certains thèmes essentiels, mais en évitant qu'ils soient traités comme une simple réédition des précédents articles.

Les profonds remaniements du quartier, qui se prolongent chaque jour sous nos yeux, ont guidé notre décision.

Qui, parmi nos jeunes contemporains, peut imaginer qu'à la place des architectures résolument modernes encadrant la rue Mercœur s'élevait l'entassement d'immeubles le plus sordide et le plus mal famé de notre ville ? Que les beuglements des troupeaux, les hennissements des chevaux, ont rempli périodiquement ce territoire voué depuis toujours à des marchés extraordinairement animés ? Que des activités artisanales ou manufacturières y ont joué un rôle important ? Qui sait de nos jours qu'une prison a existé pendant 30 ans à l'emplacement actuel du Lycée Jules Verne ?

Il fallait donc évoquer à nouveau, en l'actualisant cet ancien faubourg nantais. Jacqueline Hautebert, Suzanne Pageot, Émilienne Leroux, dont les articles se complètent, ont participé à cette évocation - de même, que Jean Doucet qui, à travers le savoureux personnage de Cigongne nous fait revivre un XVII<sup>e</sup> siècle chicanier et haut en couleurs - et aussi Georgette Heurtin, Gilberte Martineau, Armand Eve, qui nous rappellent certaines activités anciennes du quartier, tandis que Lyonel Pellerin, en nous donnant des détails précis sur la Tour Bretagne, nous replace dans l'histoire contemporaine.

À côté de l'église St-Similien, dont Daniel Richard nous conte la très longue histoire, deux bâtiments disparus ont été ressuscités, l'un par Étienne Ravilly : le théâtre de la Renaissance, l'autre, par Monique Brault : la prison de la rue Lafayette, au XIX<sup>e</sup> siècle - et leurs évocations ne peuvent laisser indifférents les vieux Nantes.

Émilienne Leroux nous fait ressouvenir que la maison Peignon, dont Nantes peut s'enorgueillir, établit un lien solide entre le passé et le présent - de même que l'établissement scolaire du Martray évoqué par son directeur, Claude Brelet.

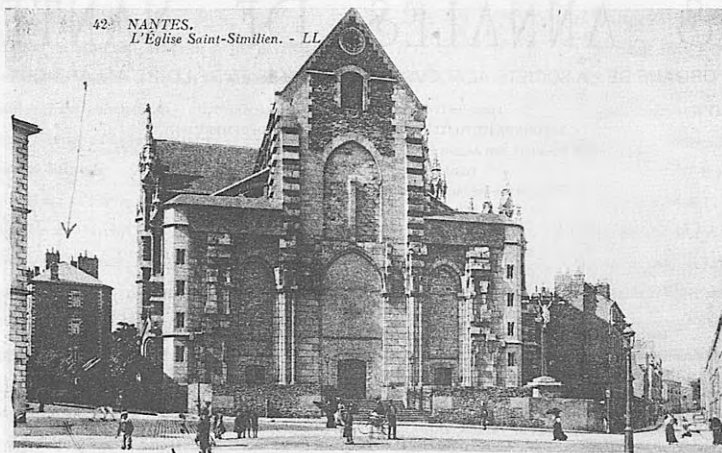
Enfin, parce que la place Viarme a été le témoin d'un épisode particulièrement dramatique de l'histoire nantaise - et que nous sommes dans l'année du bicentenaire de la Révolution - Pierre Maury a non seulement étudié le déroulement des combats du 29 juin 1793, mais les a reconstitués dans le cadre plus large des guerres de Vendée, et a tracé de Charette un portrait intéressant et d'une grande probité.

Deux poèmes, l'un de Geneviève Dartois, l'autre de Georgette Heurtin, apportent aux textes une note de nostalgie.

Les photos de Georgette Heurtin et de Suzanne Pageot, les dessins et croquis de Suzanne Pageot, Jean Doucet, Michel Lucot, les documents prêtés par Claude Brelet, Jean Doucet, Armand Eve, Lyonel Pellerin, Étienne Ravilly, nous ont permis d'illustrer cette publication.

Merci à tous nos collaborateurs - sans qui notre revue ne pourrait exister - et à la diversité de leurs talents.

# L'ÉGLISE SAINT-SIMILIEN



42 NANTES.  
L'Église Saint-Similien. - LL

«St-Similien au début du siècle»

Les Nantais n'y font pas attention, mais les étrangers au Département, de passage dans notre bonne ville, doivent se demander pourquoi cette église n'a pas encore de clocher, alors que les pierres d'attente bien visibles laissent supposer qu'il était prévu. En fait, deux clochers avaient été projetés.

A l'intérieur de l'église, un puits surmonté d'une mitre posée sur un bréviaire (?) provoque chez le visiteur une autre question : qu'est-ce que cela signifie ?

L'église est sous le vocable de saint Similien. Qui est ce saint au nom insolite, que seuls les habitants du diocèse donnent à leurs enfants et qui ne figure pas sur les calendriers au 17 juin, jour de sa fête ?

D'après les catalogues épiscopaux du diocèse de Nantes établis au XI<sup>e</sup> siècle, saint Similien fut le troisième évêque de Nantes, après saint Clair, dont nous ne savons pas grand chose et un nommé Enius dont on ne sait rien. La légende, que Dom Lobineau réfute avec de solides arguments, fait arriver saint Clair à Nantes en l'an 69, envoyé par saint Lin, successeur de saint Pierre. Guépin fixe cette arrivée vers 275 et, selon lui, c'est saint Clair qui aurait converti les Enfants Nantais. Le Père Albert Le Grand, de Morlaix, dans ses «Vies des Saints de la Bretagne Armorique» (1636), attribue cette conversion à saint Similien, et une note dans l'édition de 1901 confirme cette vraisemblance. Il n'est pas impossible que saint Clair, après avoir tenté de convertir les Nantais, soit passé dans le territoire des cités voisines pour continuer son apostolat, qui ne semble pas avoir eu beaucoup de succès à Nantes, puisque la communauté chrétienne y était quasi inexistante à l'époque du martyre des Enfants Nantais. Un missionnaire chrétien nommé Beatus, qui séjourna à Nantes vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, n'y rencontra qu'une poignée de brebis au milieu d'une foule de loupes. Quant à son successeur Enius, son rôle a dû être bien modeste.

## EST-CE SAINT CLAIR QUI SAINT SIMILIEN QUI A CONVERTI LES ENFANTS NANTAIS ?

Nous possédons un texte qui relate le martyre des Enfants Nantais et qui semble être du V<sup>e</sup> siècle ; c'est la «Passio S.S. Donatiani et Rogatiani». L'auteur ne disposait sans doute que de la tradition orale et son récit semble avoir été complété par les scribes de certains manuscrits, ainsi pour le prologue qui ferait supposer que les faits se passent lors de la seconde période de persécution. Précisons d'abord la situation administrative à cette époque.

L'immensité des territoires occupés par l'Empire Romain avait obligé Dioclétien (284-305) à partager la pourpre avec Maximien (286-305), qui fut d'abord nommé César (successeur désigné) puis Auguste (colègue de l'empereur). Dioclétien restait cependant le seul véritable souverain, mais se réservait le gouvernement de l'Orient, le gouvernement de l'Occident étant laissé à Maximien qui adopta Constance Chlore (le père), père de Constantin Le Grand, et le nomma César, lui confiant le gouvernement des Gaules, de l'Espagne et de la Bretagne, vers 291-292, tandis que Dioclétien nommait Galère à un poste équivalent. Les deux Augustes abdiquèrent en 305, remplacés par les deux Césars.

Lisons maintenant la «Passio» :

«C'était à l'époque où Dioclétien et Maximien tenaient à Rome le sceptre de l'Empire. Par leurs ordres, une cruauté féroce poursuivait le nom chrétien, à seule fin que la loi païenne pût anéantir la grâce de la religion catholique. Ils envoyèrent au Préfet (Praeses) des Gaules des lettres par lesquelles il lui était enjoint de soumettre tout le monde au culte des dieux, ou plutôt des démons appelés Jupiter et Apollon... Quant



à ceux qui persévéreraient quand même dans la confession du nom chrétien, il fallait employer les tourments et porter contre eux la sentence capitale. La punition des plus opiniâtres retiendrait les autres dans le devoir».

Le «Praeses» (le gouverneur de la II<sup>e</sup> Lyonnaise d'après La Borderie) arrive donc à Nantes où un païen zélé lui signale Donatien, qui s'est fait le fauteur de la doctrine du «Crucifié des Juifs» et a même endoctriné son frère Rogatien. Les deux jeunes gens appartenant à l'aristocratie gallo-romaine et n'étaient pas romains, puisque la «Passio» ne mentionne pour chacun d'eux qu'un seul nom, alors que les Romains en avaient trois.

Ils furent interrogés par le Préfet l'un après l'autre. Donatien avait été baptisé, mais Rogatien son aîné, sa conversion étant trop récente, n'avait pu être baptisé par le «sacerdos» (évêque), qui avait quitté la ville à l'annonce de la persécution, suivant les habitudes de l'époque, pour éviter la désorganisation des églises par la mort de leurs pasteurs, conformément à l'Évangile : «Si l'un de vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre» (St Matthieu, X 23). Donatien ignorait qu'il aurait pu baptiser son frère en l'absence d'un prêtre.

Rogatien répondit au Préfet, qui lui faisait remarquer qu'il n'était même pas baptisé, de façon tellement insolente que celui-ci le fit jeter dans un cachot où son frère se trouvait déjà à la suite de son interrogatoire. Là, il obtint de son cadet le baiser de paix précédé d'une prière, qui devait être «efficace sur son âme comme l'eût été le bain sacré du baptême» : «Accordez à votre serviteur Rogatien que sa foi pure lui tienne lieu de baptême, et son sang d'onction sacrée, s'il arrive demain, par l'obstination du juge, que l'épée termine le cours de notre vie». Le lendemain, après un second interrogatoire, ils furent condamnés par un juge, qui ne pouvait pas ne pas sévir, mais qui, «saisi de douleur», ordonna «que les deux frères fussent tourmentés et disloqués sur le chevalet et qu'ensuite on leur coupât la tête».

Leurs corps furent ensevelis, semble-t-il, à l'emplacement de la basilique actuelle, sans doute un cimetière païen, jusqu'à l'époque de Constantin Le Grand qui, par l'Édit de Milan (313), accorda aux chrétiens la liberté de leurs croyances et de leur culte, ce qui permit de leur édifier un «beau Sepulchre, dans lequel leurs Corps vénérables furent posés» (Albert Le Grand). Le récit de l'événement relaté par saint Grégoire de Tours (cf ci-dessous) mentionne leur basilique, ce qui suppose l'existence d'un tombeau, au-dessus duquel se sont élevés les églises successives.

Après lecture de ce résumé de la «Passio», on se pose deux questions :

A quelle date eut lieu le martyre des Enfants Nantais ?

Qui était le «sacerdos» en fuite ?

Il y eut deux périodes de persécution.

La première période se situe entre 288 et 291, selon Dom Lobineau, période qu'on pourrait reculer jusqu'à 293 (Guide romain antique, Classiques Hachette et Dictionnaire d'histoire universelle, Mourre, Bordas). Car vers cette dernière date, le gouvernement des Gaules avait été confié à Constance Chlore, et celui-ci «gouverna les Gaules avec tant de douceur, et fut si favorable aux Fidèles ... que les Païens ne purent jamais obtenir de lui la mort d'aucun Chrétien» ... «il ne voulut jamais souffrir qu'on fit mourir les hommes qui sont les vrais temples de Dieu» ... «Pour ne paraître pas mépriser entièrement les Ordonnances des Empe-

reurs», il fit seulement détruire des lieux de culte, peu coûteux à reconstruire (en bois). Mais Constance Chlore résidait à Trèves !

Aucun édit général ne fut promulgué durant cette première période. «Si à cette époque, nous rappelle l'Abbé Mollat, il y eut persécution, pendant laquelle périrent vraisemblablement saint Victor de Marseille, saint Saturnin de Toulouse et bien d'autres, elle ne fut que partielle». Nous devons signaler que saint Saturnin (ou Sernin) aurait été massacré par la foule vers 250, donc avant cette période, mais saint Victor fut arrêté en 290 et décapité en 303.

La seconde période se situe entre 303 et 305 (abdication des deux Augustes, Constance Chlore devient Auguste en 305-306). Pendant cette période, il y eut quatre édits successifs, dont le dernier prévoyait la mort pour ceux qui refusaient d'offrir publiquement aux dieux des sacrifices et libations. Mais d'après Lactance (+ 325), la Gaule fut épargnée : «Vexabatur universa terra, praeter Gallias». Or, la «Passio» fait état de lettres des empereurs au préfet des Gaules, ces lettres employant en outre l'expression «religion catholique», expression qui n'est employée qu'à partir de Théodose Le Grand (379-395) pour désigner les chrétiens qui suivaient la doctrine de Nicée (325) à



Menu du banquet donné à l'occasion de la bénédiction de l'église St-Similien (Collection A. EVE)

l'exclusion des autres. Ce qui suppose que la «Passio» a été revue et corrigée.

Il est bien difficile de se faire une idée sur la date du martyre : selon les uns 303 (Albert Le Grand), vers 303 (date seulement plausible d'après Gérard Aubin, Directeur des Antiquités Historiques des Pays de Loire - La L.A. des origines à nos jours) ; selon les autres vers 288-291 (Dom Lobineau, Ogée, La Borderie), vers 299 (Larousse du XX<sup>e</sup> siècle).

Les arguments de Dom Lobineau paraissent les plus sérieux et sont acceptés sans difficulté par René Sanquer, Directeur des Antiquités Historiques de Bretagne (Histoire de Nantes).

L'Abbé Mollat nous donne le mot de la fin : «Quoi qu'il en soit de l'une ou de l'autre hypothèse, le récit du passionnaire doit être corrigé et non pas suivi aveuglément. Dans l'état actuel de la science, il est, en tout cas, téméraire d'assigner une date certaine au supplice des saints Donatien et Rogatien».

Alors, qui donc était le «sacerdos» en fuite ?

D'après Guépin et La Borderie, c'était saint Clair ; d'après Albert Le Grand et René Sanquer, c'était saint Similien ; Dom Lobineau ne donne pas de réponse.

Pour les uns, saint Similien «semble avoir vécu» dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle (H. de Berranger), pour les autres dans la deuxième moitié (La Borderie, N-Y Tonnerre, - Le Diocèse de Nantes) «peut avoir vécu dans le IV<sup>e</sup> siècle (Dom Lobineau).

Albert Le Grand n'hésite pas à donner des précisions sur la date de sa mort : «Dieu, le voulant récompenser de ses travaux, l'appella de cette vie mortelle pour jouir du séjour éternel, le 17. jour de juin, l'an de salut 310». Dans cette hypothèse, il peut très bien avoir baptisé Donatien 22 ans avant sa mort, avoir fini ses poursuites et être réapparu sous le gouvernement de Constance Chlore avec le titre officiel d'évêque.

Il serait donc mort en 310, sous le règne de Constantin, de sa bonne mort et non décapité, comme l'a fait croire une erreur de traduction d'un texte latin.

## LES TRANSFORMATIONS DE LA BASILIQUE

Au IV<sup>e</sup> siècle le cimetière public de Nantes s'étendait jusqu'à la rue des Hauts-Pavés au Nord, jusqu'à la Place Bretagne à l'Ouest, la rue Paul Bellamy à l'Est et descendait jusqu'à l'Erdre. C'est dans ce cimetière que fut inhumé le corps de saint Similien. Son successeur immédiat, l'évêque Eumélius, construisit sur son tombeau une chapelle commémorative (cella memoriae). 100 ans après, l'évêque Léon (444-458), cinquième successeur de saint Similien, d'origine grecque, fit élever une véritable église sur les restes du saint Confesseur. La «basilique mérovingienne» mesurait environ 24 m de longueur sur 9 m de largeur, terminée par une abside de 4 m de diamètre. Les murs étaient faits de pierres de petit appareil aux joints horizontaux avec, sans doute, des chaînages de briques, à l'exemple du mur de la chapelle Saint-Etienne, située dans le cimetière Saint-Donatien, qui est de la même époque. Des briques trouvées dans les décombres sont conservées au Musée Dobrée.

Suivant la coutume, de nombreux Nantais voulurent être ensevelis près du tombeau du saint (ad sanctum). La destruction de la basilique en 1894 fit découvrir plus de 150 sarcophages rangés les uns au-dessus des autres autour de l'emplacement du tombeau, probablement placé dans l'actuelle nef, non loin du puits. Ce puits, sans doute creusé à cette époque, était destiné

à fournir de l'eau aux pèlerins venus se reposer et prendre leurs repas, pour l'administration des baptêmes et le service du culte, et pour assurer la propreté de l'église.

L'existence de cette basilique et de celle de Saint Donatien est signalée à la fin du V<sup>e</sup> siècle par Grégoire de Tours (+ 594) qui relate un événement où l'on retrouve le «grand Confesseur» et les deux martyrs. Voici la traduction de Dom Lobineau :

«Les Barbares assiégèrent Nantes, du temps de Clovis premier Roy Chrétien des François. Le siège avait déjà duré deux mois, lorsque, selon Grégoire de Tours, les peuples virent vers la mi-nuit des hommes habillés de blanc sortir de la basilique des Martyrs Donatien et Rogatien avec des cierges allumés, et une pareille troupe sortit de la basilique du Grand Confesseur l'Evêque Similien. Ces deux troupes parurent se joindre, se saluer, prier ensemble, et puis se retirer chacune au lieu d'où elle étoit d'abord partie. Il se pourroit bien faire qu'il n'y eût point de vision dans tout cela et que c'étoient effectivement deux processions qui joignoient leurs prières ensemble pour attirer le secours du Ciel. Quoi qu'il en soit, les Barbares prirent l'épouvante et s'enfuirent avec tant de précipitation, que le lendemain matin il n'en demeura pas un seul au siège. La même vision produisit un autre effet sur celui qui commandoit cette armée, qui s'appelloit Chilon, et qui n'étoit pas encore regeneré par l'eau et le St Esprit. Il fut touché intérieurement, se convertit et fut baptisé» (G. de T. De gloria martyrum LX).

Lors des invasions normandes, la basilique fut pillée comme les autres sanctuaires et les reliques du saint disparurent, sauf peut-être sa tête, si l'on en croit Albert Le Grand : «La ville de Nantes ayant été prise par les Normands, la vigile de saint Jean Baptiste, l'an 843 (le 24 juin), ces barbares ayans massacré saint Gohard, Evêque de la ville, ses Chanoines et son Clergé, pillé le riche Tresor de la Cathédrale et autres Eglises de la ville et faux-bourgs, les abattirent rezterre ; entr'autres l'Eglise de saint Similien, qui est ès Faux-Bourgs, fut des premières assaillie, prise, pillée et rasée ; le Sepulchre du saint Pontife renversé ; son chef venerable jetté dans un puits, qui se voit encore en son Eglise, par un soldat Normand pour butiner sa Chasse, duquel puits l'eau depuis a retenu une vertu particulière de guerir les fébricitans et autres malades qui en boivent avec une vraye foi et dévotion». Ogée en 1843, sans y avoir goûté, confirme la réputation de cette eau : «Il est à croire que l'eau de cette fontaine est bonne : on peut toujours assurer qu'on en faisait jadis beaucoup d'usage, car la pierre de grain qui forme la margelle est presque entièrement usée par le frottement des cordes qui servaient à puiser».

Après la libération de la Bretagne par Alain Barbe Torte en 937, l'évêque Gautier, à la demande des habitants du quartier, restaura l'église avec l'aide de ses chanoines, qui organisèrent une souscription publique par le moyen d'une procession générale où les reliques les plus précieuses furent portées en grande pompe de la cathédrale Saint-Pierre à l'église Saint-Similien. Et, nous dit Albert Le Grand : «Il tomba tant d'aumônes ès Troncs, aus sien pieu de saint Similian que de la Cathédrale, qu'en peu de temps l'Eglise fut levée de terre».

Parmi les 150 sarcophages mentionnés ci-dessus fut choisi celui qui paraissait avoir contenu les restes du saint, et une dalle, qui présentait une différence d'origine et ne semblait pas aux archéologues modernes être contemporains de saint Similien (Musée Lapidaire de Nantes).

Après le siège de Nantes, en 1486, par les troupes de

la régente Anne de Beaujeu, lors de la « guerre folle » contre François II (père d'Anne de Bretagne) et Louis d'Orléans (futur Louis XII), les quartiers situés hors de l'enceinte eurent à souffrir de l'occupation française et l'évêque Pierre du Chaffault fit réparer et agrandir la basilique, grâce aux indulgences. La basilique conserva son abside et fut un peu allongée vers l'Ouest. Elle prit la forme d'une croix latine par l'adjonction de deux bras près de l'abside. Une tour carrée, ornée d'étroites fenêtres en anse de panier destinées à éclairer l'escalier, fut érigée vers l'Ouest. Cette tour portait un beffroi en forme d'aiguille revêtu d'ardoises. C'est dans cette église que fut baptisé le bienheureux Cassien, capucin, d'une famille portugaise habitant rue du Marchix, et qui fut pendu en Ethiopie pour cause de prosélytisme en 1638. Y fut également baptisé le 23 octobre 1800 Jean-Jacques Audubon, le célèbre ornithologue. Naturaliste américain d'après les dictionnaires, il a longtemps été oublié par Nantes et Couëron où il passa sa jeunesse. Cet oubli est réparé : il y a un lycée Jean-Jacques Audubon à Couëron.

En 1824, les murs mérovingiens furent rasés en presque totalité et firent place à un édifice divisé en trois nefs par deux files de quatre colonnes doriques. Sur le côté Sud, un fronton grec orna l'entrée, agrémenté d'un palier couvert du même style auquel on accédait par un escalier. Les colonnes des trois nefs étaient reliées les unes aux autres par des arceaux en plein cintre. L'autel central s'appliquait à un retable de style néo-grec, soutenu par des colonnes en marbre noir.

La première pierre de l'église actuelle fut posée le 5 octobre 1873. On parlait déjà de la remplacer vers 1850, car jusqu'à la fin du siècle dernier la paroisse couvrait aussi Saint-Félix, Saint-Pasquier, Sainte-Thérèse, Notre-Dame de Toutes-Joies et une partie de Saint-Luc, de Saint-Louis de Montfort et de Notre-Dame de Lourdes.

On garda debout l'ancienne église pour pouvoir continuer d'assurer le ministère. On commença par élever l'abside, le chœur et le transept, orienté Nord-Sud et non plus Est-Ouest. Dans les années 1879-1880, cette partie de l'édifice fut terminée et ouverte au culte.

Les cinq travées de la nef suivirent. L'église mesure 68 m de longueur, 32 m de largeur et 24 m de hauteur sous voûte. Elle fut bénite par Mgr Rouard le 22 décembre 1897. Mais on attend toujours la façade et les deux clochers prévus.

Il ne reste plus actuellement de l'église primitive que les puits où la tradition veut que soit la tête du saint, puits dont la présence, d'après H. de Berranger, est fort normale dans tout lieu de pèlerinage, ainsi qu'il en était du puits extérieur à la chapelle Saint-Etienne, située dans le cimetière qui borde l'église Saint-Donatien. Peut-être, mais une mitre sur les puits, posée sur un bréviaire ?

Puisqu'il s'agit d'un lieu de pèlerinage, il convient de signaler la statue de N-D de Miséricorde, sculptée en 1886 par le maître Vallet, dans un bloc de marbre de Carrare et vénérée par de nombreux pèlerins.

Pour finir, une anecdote : un Nantais descendant la rue Jeanne d'Arc rencontre une Anglaise qui l'arrête et lui dit : « S'il vous plaît, Monsieur, je cherche l'église où on voit le chapeau de l'évêque ». Sans doute n'ont-ils pas cela en Angleterre.

Daniel RICHARD

#### BIBLIOGRAPHIE

- Fabrice ABBAD (sous la direction de) - La Loire-Atlantique des origines à nos jours. Ed. Bordessoules 1984  
 Henri de BERRANGER - Evocation du Vieux Nantes, Editions de Minuit 1966 (récente réédition)  
 Paul BOIS (sous la direction de) - Histoire de Nantes, Privat 1977  
 Abbé A. DELANOUE - Saint Donatien et Saint Rogatien de Nantes, Libaros 1912  
 Yves DURAND (sous la direction de) - Le Diocèse de Nantes, Beauchesne 1985  
 Abbé René GAUDRON - Saint-Similien de Nantes. Hier et aujourd'hui, 1987  
 A. GUEPIN - Histoire de Nantes, Sédire-Mellinet 1839, Réédité par Floch, Mayenne 1973  
 Arthur de LA BORDERIE - Histoire de Bretagne, Imp. Vatar 1898, Rennes, Rééd. Floch, Mayenne 1972  
 Albert LE GRAND - Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique, Vatar Rennes 1636, 5<sup>e</sup> éd. 1901  
 Dom LOBINEAU - Les Vies des Saints de Bretagne, Rennes 1724  
 Abbé G. MOLLAT - Études et Documents sur l'Histoire de Bretagne, Champion 1907  
 OGEE - Dictionnaire Historique et Géographique de la Province de Bretagne, Rennes 1843, Rééd. Floch, Mayenne 1973

## LE QUARTIER DU MARCHIX,<sup>(1)</sup> HISTOIRE DE SON DÉVELOPPEMENT



« Le projet de constituer, hors de l'enceinte médiévale, une ville neuve sur la rive droite de l'Erdre, fut formé par le duc de Bretagne François II, mais l'exécution en fut remise et c'est seulement en 1573 que Charles IX renouvela le projet par ses lettres patentes du 25 août 1573. L'année suivante, un ingénieur vint à Nantes en tracer le plan et les travaux commencèrent.

Henri III confirma les lettres de Charles IX par celles du 28 décembre 1574 (Avignon), du 19 février 1575 (Reims) et du 22 août 1576 (Paris). Le duc de Mercœur, à qui on en attribue parfois le mérite, n'eut que celui de pousser activement les travaux à partir de 1584. On travailla encore au Marchix en 1612, bien que la ville manifestât son opposition de toutes les

(1) Archives municipales DD274, DD275, DD289.



86 NANTES. — Le Pont de Sauvetout. — LL.

#### Le Pont Sauvetout

manières. En 1624, cependant, le projet fut, au dire de Travers(2), "entièrement abandonné".

Un plan de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (voir plan) montre que l'on s'était contenté d'établir une ligne de fortifications continue le long de l'Erdre et, du côté des terres, un fossé et des éperons. Ces sortes d'éperons saillants étaient munis de glacis et de larges terrasses sur lesquelles étaient disposés les canons.

Le plateau du Marchix fut alors doté d'une enceinte étoilée suivant le système Vauban. Cette nouvelle muraille fortifiée atteignait ainsi un développement de près de mille six cents mètres dont la pointe Nord se situait à l'emplacement actuel de la place Viarme.

La ville neuve était reliée à l'ancienne par deux ponts, le pont de Sauvetout et le pont du Port-Communeau. Pour l'intérieur, le tracé des rues semble avoir été fait absolument au hasard, sans plan, et en seule considération des propriétés, déjà arrêtée antérieurement. Dans ces conditions, le Marchix n'était et ne pouvait être qu'un faubourg sans avenir. On y construisit peu et sans ordre. Les architectes du XVIII<sup>e</sup> siècle semblent s'être désintéressés de ce quartier. A part le comblement des fossés et l'aplanissement des travaux de défense, aucun aménagement important ne fut proposé ou réalisé. Les boulevards extérieurs furent rectifiés, deux places : la place de Bretagne et la place Viarme, ouvertes ou aménagées au Nord-Ouest, mais à part quelques rectifications de détail, le cœur du Marchix resta pendant longtemps ce qu'il était, un quartier désordonné.

L'aménagement de la place Viarme a été réalisé en corrélation avec la rectification du tracé de la route de Vannes, lequel fut achevé pour la partie suburbaine seulement.

Un premier plan de Portail fut approuvé par la Ville et l'Intendant Poncaré de Viarme. En exécution de ce

plan, le Bureau de Ville acheta les terrains et baraques sur l'emplacement desquels la future place devait être tracée et les travaux d'aplanissement furent faits en 1751-1752. Les foires nantaises s'étaient tenues jusque-là sur la place de Bretagne. A partir de 1752, elles se virent ainsi assigner pour siège la place Viarme.

Cette place de Portail-Viarme était un dégagement commode mais elle était irrégulière et sans agrément.

Ceineray voulut lui donner une forme rectangulaire, (voir plan ci-dessous), mais ce projet, inscrit au plan général de 1766, ne put être exécuté.

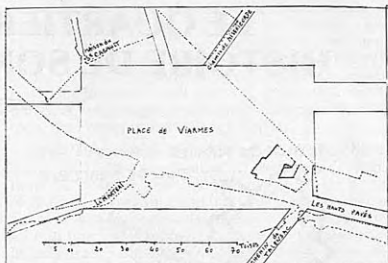


Fig. 47. — Aménagement de la place Viarmes, par Ceineray. (A.M. NANTES) 47 CC

Sous la Révolution, la place Viarme, devenue la place des Agriculteurs, était encore telle que Portail l'avait réalisée. Le Voyer de la Ville présente un nouveau plan, complété par un programme d'élévation pour les immeubles à construire. Mais la rectification ne fut opérée que plus tard et ce programme des élévations abandonné(3).

(2) Travers : Histoire de Nantes t.II, p.451

(3) D'après : «Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle», de Pierre Lelièvre





## LA DÉMOLITION ET LA RECONSTRUCTION DU QUARTIER DU MARCHIX(4)

Le quartier nouveau que les Nantais du XVIII<sup>e</sup> siècle appelaient le « faux-bourg » ou « ville-neuve » du Marchix, par contraste avec la « vieille-ville » bâtie au

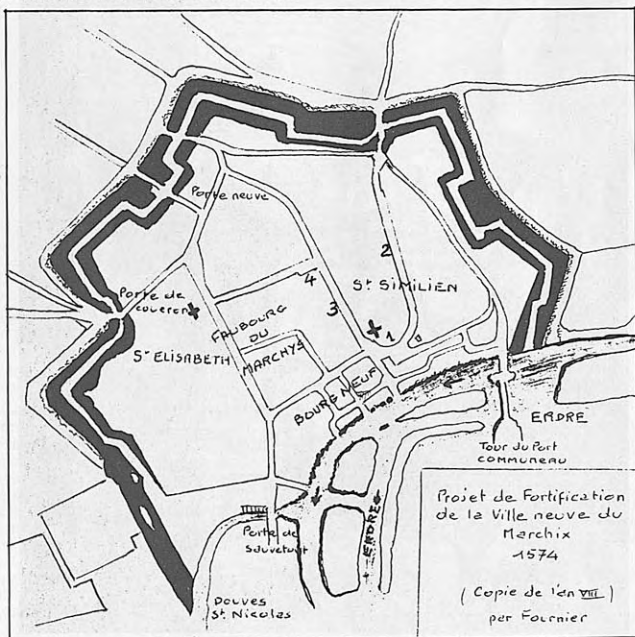
confluent de l'Erdre et de la Loire, ne fut plus, un siècle et demi plus tard, au cœur même de l'agglomération, qu'un amas d'îlots insalubres, de taudis insérés les uns dans les autres, enchevêtrés souvent à des plans différents, sans air, sans soleil, où sévirent en permanence, au milieu de la plus irréductible malpropreté, la tuberculose et le cancer.

La parcellaire de ce quartier montre cet extraordinaire conglomérat de bâtisses qui, progressivement, ont envahi les espaces libres au point de les faire presque complètement disparaître ou de n'en laisser subsister que des boyaux tantôt couverts, tantôt à l'air libre, qui seuls permettent d'accéder aux immeubles borgnes des arrière-cours...

À la démolition, à la remodelation du quartier du Marchix depuis la fin de la guerre, les différentes municipalités nantaises se sont attachées. Une convention passée avec la Société d'Urbanisme de Nantes et approuvée par le Conseil d'État en 1935 jeta les bases d'une action qui aboutit de nos jours, en fin de siècle, après l'accomplissement de multiples formalités, au dérasement des immeubles vétustes et à la construction de logements salubres et gais en bordure de voies larges et plantées.

S. PAGEOT

(4) D'après : Revue «Nantes Urbanisme» 1939, par Monsieur Bourcy, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur général des Travaux de la Ville de Nantes.



### Légende

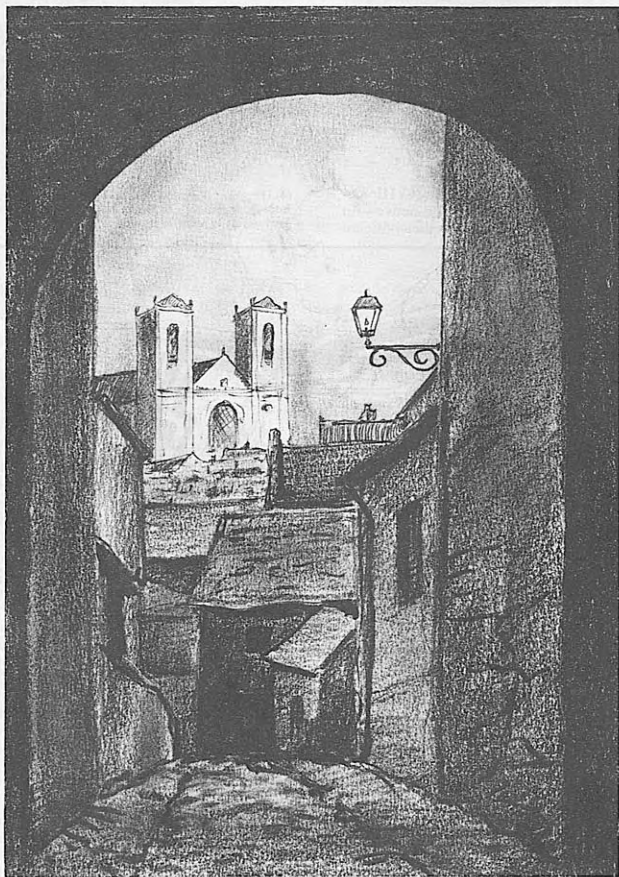
1. Place St-Similien - 2. Rue de Bel-Air - 3. Rue Sarrazin - 4. Place du Martray

# LE QUARTIER DU MARCHIX A TRAVERS LES ARCHIVES NANTAISES

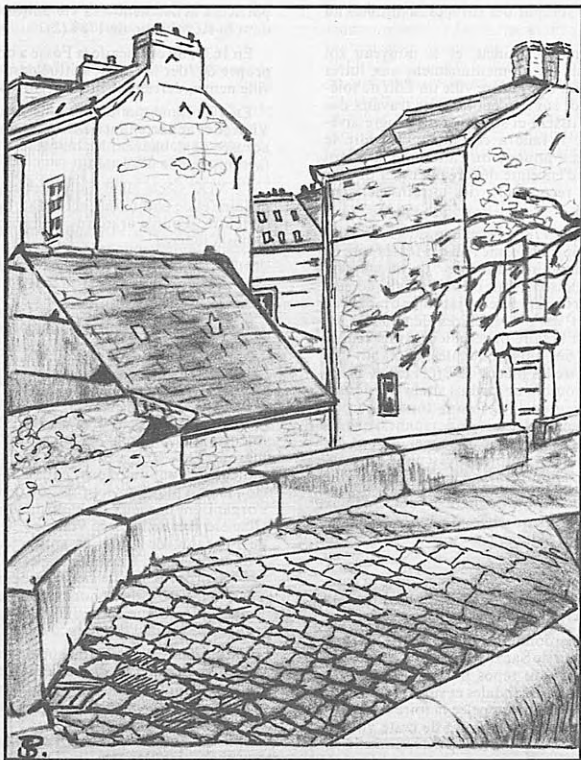


Hors des murailles ceignant le vieux noyau nantais gallo-romain, quelque peu retouché au XIII<sup>e</sup> siècle, au temps de Pierre de Dreux, le faubourg du Marchix constitue pendant longtemps une zone mi-urbaine, mi-rurale, d'où s'échappent les voies en direction de Rennes et de Vannes, zone de passage donc, dont on comprend qu'elle soit devenue lieu d'échanges et d'activités variées.

Mais aussi zone menacée, en temps de guerre, et qu'aucun obstacle naturel ne peut défendre contre l'ennemi. A plusieurs reprises, pendant la période troublée du Moyen-Age Breton, quand se heurtaient les ambitions rivales des ducs et des évêques, comme des prétendants au trône ducal, ce faubourg eut à pâtir. Pierre de Dreux, en lutte ouverte contre l'évêque de Nantes, fit brûler une partie du Marchix, et on



La «Cour Leroux» aujourd'hui disparue  
(Michel Lucot)



Rue du Bourgneuf (Suzanne Pageot)

trouve aussi, dans les archives municipales, des demandes d'indemnité au sujet de maisons démolies vers 1475 dans ce quartier «pour la chose publique durant la guerre».

Les guerres de type féodal ayant disparu après l'annexion de la Bretagne à la France, le Marchix pouvait sembler promis à une longue période de paix. Mais le XVI<sup>e</sup> siècle amène avec lui les désastreuses querelles entre catholiques et protestants.

Un noyau assez important de Nantais se rattachant à la «religion réformée» s'est créé dans la ville. Il compte «certains des hommes les plus éclairés» de la ville. Un de leurs lieux de prière est établi au Marchix. Cela suscite de nombreux remous. Les catholiques du quartier s'élèvent contre une présence susceptible de provoquer des troubles. Mais les protestants sont aussi rejetés du quartier de Biesse, de celui de Belle-Croix, de même que de la motte St-Pierre «qui sert pour les processions et les feux de la Saint-Jean», et qui ne peut donc abriter des hérétiques, ou de la motte St-André, car elle avoisine «la grosse tour, lieu public ordonné pour l'exercice des habitants pour le jeu de la harquebuse, et arbalastre, et du jeu de papegault».

Et les catholiques nantais de suggérer qu'on offre aux protestants d'aller célébrer leur culte à St-Père-en-Retz, ou au Gâvre !!!

La fin du siècle voit les querelles religieuses dégénérer en guerre véritables.

C'est alors qu'un projet du dernier duc de Bretagne, François II, va revoir le jour. Il s'agissait d'entourer le Marchix d'une enceinte continue de fortifications, à l'intérieur desquelles pourrait se développer une «Villeneuve». Le roi Charles IX renouvelle ce projet en 1573. Aussitôt, on prélève les terrains nécessaires, on abat des maisons, et on commence le travail.

Les habitants touchés par les expropriations, et les Nantais dans leur ensemble, ne souhaitent pas ces fortifications, qui nécessitent des dépenses élevées. A plusieurs reprises des suppliques sont envoyées au roi afin qu'on stoppe les travaux et qu'on rende les terrains à leurs propriétaires (qui attendent 6 ans avant de percevoir la moindre indemnité). Mais ces prières sont vaines et les habitants contraints de se soumettre à la volonté royale. D'autant que cette volonté va se doubler bientôt d'une autre volonté, ambitieuse et déterminée, celle du duc de Mercœur.

Entré en lutte contre le roi, avec l'appui espagnol, pendant la terrible guerre civile de la Ligue, qui devait ruiner une bonne partie de la Bretagne, Mercœur presse les travaux de la «Villeneuve», car l'insécurité règne autour de Nantes, plusieurs fois menacée soit

par des calvinistes, soit par des troupes favorables au Roi de France.

Cependant, Mercœur vaincu, et le nouveau roi Henri IV ayant mis fin momentanément aux luttes religieuses en signant dans notre ville un Edit de tolérance fort en avance sur son époque, les travaux des fortifications ralentissent et sont bientôt progressivement abandonnés. Il faudra cependant attendre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour qu'on s'attaque à la démolition des portions d'enceinte déjà réalisées, et que les habitants puissent reconquérir des terrains pendant longtemps stérilisés.

C'est ainsi qu'en 1778, le recteur de St-Nicolas s'enorgueillit d'avoir transformé l'un des fossés «qui ne formait qu'un cloaque impraticable», en un «terrain agréable», où des maisons vont bientôt surgir, de part et d'autre, avec leurs cours et leurs jardins : c'est la rue de Mercœur, dont les propriétaires demandent en 1783 qu'ils puissent la faire paver à leurs frais «car la rue est un passage des plus fréquentés, et établit une communication entre les places de Bretagne et Brancas, que le grand nombre de jardins situés derrière la chapelle de Miséricorde (1) et dans tout le canton attirent un nombre considérable de personnes, que les bordiers, métayers, et gens de campagne, qui ont des possessions dans tout le canton ne cessent de fréquenter ladite rue pour apporter dans le cœur de la ville leurs fruits et légumes».

\* \*  
\*

En effet, le Marchix, zone de contact entre la campagne et la ville, et disposant de vastes terrains non bâtis, est un lieu privilégié pour les Foires.

Nous avons une ordonnance du 23 Mai 1568, par laquelle le gouverneur de Sanzay prévient «ceux, séditeux et perturbateurs du repos public, qui auraient vellontés faire quelques scandales et surprises en cette ville pendant la foire roiale appelée la foire Nantaise, qui commence demain es forsbourg de ceste ville de Nantes, au lieu appelé le Marchix...», que toutes précautions ont été prises afin de les empêcher de nuire.

C'est la place Bretagne qui, pendant longtemps, a accueilli cette foire. Mais le maire et les échevins demandent à transférer à la place Viarme la foire nantaise «et celle des grands bestiaux, qui se sont tenus jusqu'ici sur la place Bretagne».

Des lettres patentes d'Octobre 1752 accordent ce transfert. La foire du 25 Mai et «les foires nommées Gubrieries qui arrivent tous les samedis de Septembre», se tiendront sur la place Viarme aménagée à cet effet.

En 1760, elle accueille même «les foires de St-Marc, de St-Clair et de St-André, toutes trois de bestiaux, arrivant le 25 Avril, le 11 Octobre et le 30 Novembre, lesquelles se tiennent sur la motte St-André». A cette époque, en effet, des travaux importants ont réduit la motte de moitié, et les escarpements «de 12 à 15 pieds» présentent un danger réel pour la circulation. Gageons aussi que les notables, qui font alors édifier leurs hôtels dans ce quartier, ont hâte de se débarrasser d'un voisinage bruyant et malodorant, fût-il ponctuel...

Qui dit foire dit commerce, dit aussi activités artisanales, puis industrielles variées.

L'une des activités les plus anciennes a été celle des tanneries, qui s'étendaient au bas du coteau du Bourgneuf (entre la place du Cirque et l'actuelle rue P. Bellamy). Le plus important de ces établissements fut celui du sieur Leroux, qui, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, employait 400 ouvriers dans ses vastes ateliers, et qui

participa activement à la vie politique nantaise pendant la Révolution de 1789 (2).

En 1678, un cordier de la Fosse a obtenu «un terrain propre de filer la corde, scitué dans les douves de la ville neuve, derrière le faubourg du Marchix».

En 1766, une manufacture de faïence, située place Viarme et appartenant à MM. Cacaull, père et fils, est accusée de débaucher les ouvriers d'une autre manufacture, établie à Vertais.

Le XIX<sup>e</sup> siècle allait multiplier ces activités : fleurs de laine et de coton, raffinerie, fabriques de chapeaux de feutre, d'outils aratoires, et même une fabrique de cartes à jouer...

\* \*  
\*

La présence de cet établissement nous rappelle que le faubourg du Marchix est une terre propice aux activités quelque peu clandestines, comme il arrive souvent dans les quartiers hors les murs des grandes villes.

Non seulement on note un certain nombre de procès intentés à des marchands qui n'ont pas fait «contre-marquer» des étoffes prohibées en France (il s'agit des indiennes, dont on refuse l'entrée au début du 18<sup>e</sup> siècle), mais à plusieurs reprises, on dénonce les lieux où s'organisent des jeux de hasard, comme ce café de la Glacière près de la place Viarme où se jouent les jeux de Pharaon, de Onze, et autres jeux défendus : la Duppe, Bassette, Lansquenet», et dont on poursuit en 1754 le propriétaire, le sieur Verdeuil. Cependant, en 1787, une lettre de dénonciation adressée au maire Richard, témoigne de la difficulté qu'il y a à vouloir stopper ce genre d'activités :

«Monsieur, ayant l'honneur de vous connaître, je vous avertis que l'on donne le loto tous les soirs à la Glacière depuis 8 h du soir jusqu'à minuit, et qu'il s'y perd considérablement d'argent. Le maître du café dit qu'il se f... de la Police, qu'il est sûr qu'on ne le peut prendre ; qu'au surplus, il paiera l'amende mais qu'il regagnera cela bien vite. Il est protégé par cette bête de P. du R. (3) et il s'imagine que vous craignez cette mâchoire et que vous n'osez le contrarier...».

Mais le café de la Glacière n'est pas le seul établissement du quartier à avoir mauvaise réputation. Il existe aussi, rue Porte Neuve, une «prétendue auberge» dont la communauté des aubergistes fait saisir, en 1785, les victuailles étalées à sa porte car il en va de l'honneur de la dite communauté : l'hôtel de la Veuve Martin et de son associé, M. Manche, n'est en fait qu'une «maison commode» qui héberge à la fois des prostituées, mais aussi des «femmes du monde» qui sont reçues et logées «en grande quantité» dans cette maison accueillante. Aussi faut-il empêcher que pareils propriétaires ne se fassent passer pour membres d'une communauté au-dessus de tout soupçon !

\* \*  
\*

Le faubourg du Marchix est un quartier animé, très populaire, où les «sans métiers» côtoient souvent les petits métiers. C'est surtout vrai pendant les périodes

(1) Elle s'élevait à la bifurcation du chemin des Herbes (rue de Miséricorde) et du chemin du Moulin (dans l'enceinte du cimetière actuel).

(2) Il fit partie de la Municipalité Kervégan. En Novembre 93, il devait être arrêté, et conduit à Paris parmi les «132 Nantais».

(3) Procureur du Roi.



de grande misère, que les malheureux chassés des campagnes par la disette s'abattent dans les faubourgs des cités.

Ainsi voit-on, vers 1630, un afflux de «vagabonds et de voleurs» signalé au Marchix.

Il en est de même à plusieurs reprises au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais, chose intéressante, on voit à cette époque se manifester un sentiment de solidarité au niveau des pauvres gens. C'est ainsi qu'en 1724-25, à plusieurs reprises, des archers se trouvent aux prises avec la population quand ils prétendent arrêter des vagabonds. Ou bien encore, on assiste, en 1769, à une tentative de saisie mouvementée chez Pineau et sa femme «qui firent rebellion et ameutèrent toute la population du Marchix» si bien que les jurés, maltraités et invectivés, doivent se retirer sans rien saisir.

Mais il est sûr que ce quartier de besogneux est aussi l'un des plus pauvres, sinon le plus pauvre de Nantes et il va le rester jusqu'à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Guépin constate, vers 1835, que dans le lacs de ses rues tortueuses, de ses «cours» malpropres et mal aérées, la mortalité de la population est de 1/28 habitants, alors qu'elle est au même moment de 1/40 pour l'ensemble de la France.

Et, avant la guerre 39-45, la tuberculose frappe fort dans les logis exigus et sans hygiène. Elle frappe encore plus fort pendant les années de pénurie.

Aussi, le désir d'en finir avec les taudis du Marchix est déjà fort ancien.

Pendant la guerre, en Juillet 41, le ministre des communications Berthelot étant venu à Nantes pour inaugurer le «Cours de l'Erdre» (devenu Cours des 50 Otages) qui va être livré à la circulation, «on le met en présence de la situation lamentable de certains quartiers populaires, de ce foyer d'infection intolérable qu'est le trop célèbre Marchix» (le Phare) et, dès le mois d'Août, une idée révolutionnaire surgit : «transformer le Marchix en centre urbain de la vie sociale, en faire en quelque sorte, un Forum» (le Phare de N. 20 Août 41).

On prévoit donc de démolir tous les îlots situés entre la place Bretagne et la place Viarme, afin de bâtir, à la place des taudis, outre un nouvel Hôtel des Postes, l'Hôtel des Finances, et un «Hôtel de Travail» (la «Sécurité Sociale» n'existe pas encore), auxquels on ajoute même, sur la lancée, une vaste salle centrale de réunions et de concerts, un centre universitaire, une école de relèvement et de rééducation de l'enfance, un théâtre populaire destiné à remplacer la Renaissance ! Et l'on revient sur la notion d'un «Forum nantais, aéré et verdoyant...».

On projette également le percement d'une large rue entre les deux places, et l'édification de nouveaux logements, de part et d'autre de la rue des Hauts Pavés.

Il faudra attendre bien des années pour que ces projets, quelque peu modifiés, se réalisent progressivement. Des travaux importants se poursuivent aujourd'hui encore sous nos yeux, qui aboutissent de fond en comble ce très vieux quartier nantais.

## LES HALLES ET MARCHÉS NANTAIS



La Place Bretagne

«Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nantes dispose de quatre halles spécialisées : la halle au poisson de mer et d'eau douce, à la Saulzaie, la halle de la boucherie et la cohue au blé sur le «caïl» de l'Érdre, en bordure de la rue des Halles, qui va de la place du Change au Marchix, et la halle du Bouffay, sur la place du même nom ; cette dernière abrite des boulangers forains, des marchands de volailles, de légumes et de fruits et divers artisans». (1).

En outre, des marchés en plein air proposent leur commerce sur les places, telle la foire aux bestiaux qui se tient à la Saint-Marc, à la Saint-Clair et à la Saint-André, sur la «motte» Saint-André, ainsi que la foire nantaise qui s'ouvre le 27 Mai sur la «motte» Saint-Nicolas.

Le commerce du bois se fait au port-Communeau, le marché aux fils et aux coutils au Puits-Lory.

En 1752, les foires de la «motte» Saint-André seront transférées place Viarme en raison de l'accroissement de la population nantaise vers les quartiers neufs d'une part, ainsi que, d'autre part, de l'importance des travaux d'urbanisme.

Ainsi en Avril 1773, le marché aux porcs de la place Brancas s'établira à la barrière de Couéron. La place d'Aiguillon recevra en 1781 le marché au beurre du port-Communeau ainsi que celui du Puits-Lory cité plus haut.

Les vendeurs de «bois et châtaignes» s'installèrent au Port-au-vin en 1740, venant de la place Saint-Nicolas. Quant aux marchands de cerises, pommes, poires, abricots, pêches, châtaignes et «tous fruits», ils émigrèrent de la place du Bouffay vers la place Saint-Pierre le 18 Juin 1744. Notons à propos de la halle du Bouffay, construite en 1582, qu'elle fut détruite en 1718 par un incendie menaçant l'hôtel de la Monnaie. Elle fut remplacée par des bâtiments éphémères n'abritant plus désormais que «des barbiers, savetiers, perreux, marchands de faïences et de sabots» (1).

De part et d'autre de la porte de Brancas devaient s'élever deux bâtiments destinés à abriter, l'un, le commerce des blés, l'autre, celui de la Poissonnerie. Mais les plans n'eurent pas de suite constructive jusqu'en 1750. En 1790 seulement, la halle au blé vit le jour sur l'emplacement de la tour des Espagnols, tandis que la halle au poisson fut reconstruite à la Saulzaie.

Ainsi, un siècle entier aura été nécessaire pour l'amélioration de la vie urbaine avec le transfert des foires et marchés vers la périphérie nantaise, tandis que seules la Poissonnerie et la Halle au blé demeuraient par nécessité de transport au bord du fleuve.

S. PAGEOT

(1) «Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle», par Pierre Lelièvre.

## LA PLACE VIARME AU TEMPS DES FOIRES ET DES MARCHÉS

Lorsque nous passons place Viarme, actuellement, il faut faire effort pour l'imaginer autrefois, alors qu'elle forme un ensemble assez cohérent composé de maisons du 19<sup>ème</sup> siècle et d'immeubles neufs.

Cette place, appelée quelque temps place des Agriculteurs, a connu l'activité des Champs de Foire depuis 1752. Des jardins, des petites tenues maraîchères, lui ont longtemps gardé un aspect rural. Les achats d'immeubles, pour la formation de la place, remontent à 1750 : aménagements qui donnèrent lieu à de nombreuses réclamations et à des procédures diverses. Établie sur d'anciens fossés bordés de remparts, elle prit le nom de Camus Pontcarré de Viarme, intendant de Bretagne en 1735.

La place Viarme connut la prospérité des grands marchés et des foires à bestiaux. Auparavant, ces rassemblements se tenaient place Bretagne, cernée de maisons et plantée d'arbres. Mais l'obstacle formé par le cours de l'Érdre non canalisée, à la hauteur du Port Communeau, faisait que de fréquents incidents se produisaient : charrettes chargées de légumes, troupeaux lents et peu disciplinés, chalands et vendeurs de toutes sortes se côtoyaient, se heurtaient en de pittoresques cohues, gênant la circulation. Chaque mercredi et vendredi, ainsi que les foires à bestiaux des samedis de Septembre, obstruaient les communications avec le faubourg St-Nicolas et le quartier de la Fosse. Le Conseil Municipal décida donc le transfert de ces marchés place Viarme, plus large et hors de ces voies d'accès.

Ces manifestations coutumières traditionnelles trouvèrent leur épanouissement en ce lieu. Et, à l'ère

des grandes surfaces et des supermarchés, comment ne pas regretter la vie intense qui animait la Place ?

C'est ici le fourmillement d'une Foire, ce temps révolu dans nos villes. Se mêlent, au hasard des étals, les épices, les instruments aratoires, les draps, les comestibles, les graines... C'est un bruit incessant fait de cris, d'appels, de meuglements, de hennissements, de grognements. C'est une ambiance à la fois de labeur et de fête. Les femmes présentent le beurre, les œufs, le caillé. Le marchand de sabots et de galoches, celui des balais vantent leurs productions. Le colporteur, coiffé d'un haut chapeau, est vite entouré : il sort de sa boîte magique des dentelles, des rubans, du fil, des images pieuses. Et, peut-être même tout au fond de sa poche, possède-t-il un exemplaire du Petit ou du Grand Albert, interdits par le Clergé...

Une partie de la Place est réservée aux vaches, aux bœufs, aux porcs, aux chevaux. Un acheteur intéressé ouvre la bouche d'une jument, en examine les dents. Un autre tâte avec méfiance la croupe d'une vache et la résistance de son jarret. Le vendeur, le licol autour du cou, fait valoir la beauté de ses bêtes, leur rapport, le brillant de leur poil. Les discussions s'engagent - après souvent - jusqu'au «Tope-là» final, et l'acquit devant un verre de piquette.

Les poules et les canards font entendre des cris discordants et passent la tête entre leurs cages de fortune. Les lapins, philosophes, continuent de ronger les épiluchures qui forment leur couche.

Les acheteurs s'arrêtent, marchandant, font affaire ou s'en vont. Les poissonnières présentent la chevrette grise, la sardine fraîche, la maqueureau pêché de la nuit,



la plie de Loire à la peau épaisse, les anguilles dépouillées à la demande. Ces odeurs fortes se mêlent à celles des charcutiers qui proposent pâtés et saucisses et les morceaux de lard encore gris du sel qui les a conservés.

Voici la marchande de galettes et de guillarets, de fouaces... voici le porteur de peaux de lapins, le vannier lourdement chargé. Et, criant plus fort que les autres, le rémouleur qui actionne sa roue en pédalant, entouré d'une bande de gamins excités par le glissement de la lame d'un couteau sur la pierre.

Et toute cette foule va, vient, s'interpelle... Les coiffes finement paillées des bourgeoises côtoient les bonnets des artisans. Les blouses des hommes voisinent avec la petite veste noire des commerçants nantais.

Bientôt sonnera la cloche de fin de Foire... Et ce sera le long cortège et la bousculade du départ.

\*  
\*  
\*

Le temps de gloire de la place Viarme est terminé. Et le calme est venu. Pourtant, en Octobre, la Fête des Châtaignes apporte un renouveau d'animation : stands, manèges, exhibitions diverses et, bien sûr, planant sur cette joyeuse ambiance, l'odeur des marrons grillés.

Et puis, heureusement, chaque samedi, la « Foire aux Puces » rassemble antiquaires, brocanteurs, ferrailleurs, marchands de tout-venant... Chaque samedi



L'actuelle Place Viarme. Les autos ont remplacé les charrettes

donc, les chercheurs, les collectionneurs, les fouineurs sont présents. Il s'agit de trouver l'objet manquant à une collection, toujours précieuse et jamais terminée, le livre digne d'entrer dans une Bibliothèque déjà bien fournie, le bijou qui, par sa forme émouvante, évoque celui ou celle qui l'a porté et aimé.

Tout en gardant un particularisme sympathique, un jour de la semaine, les personnages pittoresques ont disparu. Et comment ne pas citer le Père La Bouillotte qui «débarrassait les caves et les greniers». Il présidait ces «Foireaux aux Pucées», assis sur un incroyable tas de guenilles, de vieux journaux, tel un roi débonnaire sur son trône.

Je n'oublie pas que la place Viarme fut le témoin de nombreux événements dramatiques. C'est là que fut

exécuté le 29 Mars 1796 le général vendéen François-Athanase Charette de la Contrie. La rue d'Auvours (appelée d'abord rue du Service d'Eau) s'ouvre sur cette place. L'Assemblée Municipale, lors de l'élargissement de cette voie en 1880, dut faire face d'ailleurs aux revendications de la famille de Charette qui affirmait - à tort d'ailleurs - que le Général était tombé dans cette rue.

A présent, les autos remplacent les carrioles, le marché Talensac a pris la relève des petits commerçants de jadis. On ne rencontre plus de femmes en coiffes, les criss se sont tus. La place Viarme, lourde de son passé, a arboré une vie nouvelle. Tant mieux... pourvu, toutefois, que notre siècle ne devienne pas un siècle d'oubli.

Jacqueline HAUTBERT

## LE MARCHÉ TALENSAC

En 1937, l'édification du nouveau Marché Talensac a été activée. Un superbe hall à usage d'approvisionnement général s'érige maintenant en une construction assortie d'importantes améliorations de voirie.

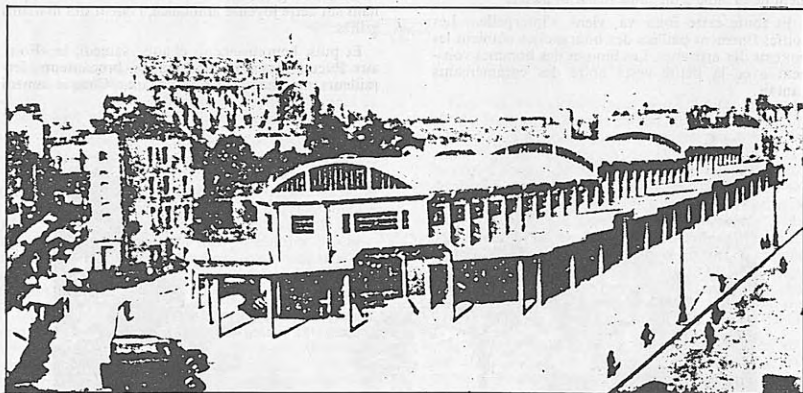
Ce nouvel établissement, conçu en collaboration entre l'Entreprise Le Guillou et Messieurs les Architectes Vié et Desfontaines, suivant les meilleures données de la technique de cette époque, a été inauguré par la Municipalité, le 8 Janvier 1937 en présence d'une

foule nombreuse, et ouvert au public le lendemain matin.

Cette belle réalisation, qui marque une date dans l'existence commerciale de Nantes, consacre aussi, dans le cadre des aménagements généraux de la Ville, l'heureuse rénovation de tout un quartier.

S.P.

(D'après «Nantes Urbanisme» 1939).



Marché Talensac (Nantes). Vue extérieure

Ouvert tous les jours de la semaine, même le dimanche, le marché qui se tient à Talensac et qui est le plus important de Nantes, témoigne de la pérennité de la fonction commerciale du quartier.







Hier, suis revenue...

Hier, suis revenue  
Vers toi ô mon Vieux Nantes  
Mais je n'ai plus revu  
-Destruction aberrante-  
Entre Viarme et Martray,  
Tes immeubles secrets,  
Là où le brocanteur  
Étalait ses splendeurs,  
Derrière sa vitrine  
Sulfure ou figurine.

N'est plus qu'un grand placis  
-Que l'auto envahit-  
Ce quartier populaire  
Lové dans sa misère,  
Ces maisons vénérables,  
Qu'une loi détestable  
Laissa se décrépir  
Pour mieux les engloûtir.

Tout au fond, en retrait,  
Ex-place du Martray,  
A l'ombre de l'église  
Aux rosaces exquises,  
Seule, à l'hôtel branlant,  
Au fronton conquérant,  
Et d'allure racée,  
La grâce est accordée.

Pauvre SAINT-SIMILIEN,  
O mon quartier ancien !  
Je pleure et me désole,  
Tes logis l'on immole,  
... inexorablement  
... fuit ton âme d'antan

Georgette HEURTIN 15/3/87

## LA TANNERIE AU MARCHIX

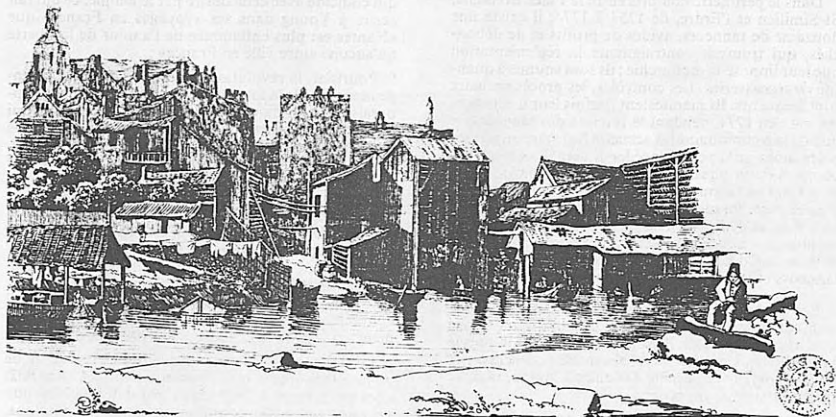


L'allée des tanneurs, sur l'actuel cours des 50 Otages évoque le souvenir d'une industrie florissante à Nantes : LA TANNERIE, qui depuis le 17<sup>e</sup> siècle a trouvé dans le quartier du « Marchix » les conditions nécessaires à son développement : eau, main-d'œuvre, éloignement de l'agglomération.

Le Marchix de 1630 ressemble à un gros bourg, groupé autour de sa vieille église St-Similien, et descendant en pentes rapides vers la rivière de Barbin. Vers 1600, il y avait sur ce territoire une main-d'œuvre importante, employée depuis le départ du maître-

verrier Ferro, qui, accusé d'avoir fait monter abusivement le prix du charbon de bois, a été obligé de s'exilier vers la Fosse.

La population du Marchix accueille donc avec empressement les tanneurs qui élèvent près de la rivière les constructions en bois où ils peuvent exécuter les différentes opérations préparatoires au tannage. Le quartier de St-Similien est enfermé dans ses propres fortifications et éloigné de l'agglomération principale ; les tanneurs peuvent en toute garantie y exercer leur profession qui, par les nuisances qu'elle provoque, est



Vieilles tanneries

(Estampe de Peter Hawke)



Ruelle du Quai des Tanneurs (Suzanne Pageot)

parfois désagréable pour le voisinage.

Dans le périmètre compris entre la Place Bretagne, St-Similien et l'Erdre, de 1754 à 1774, il existe une douzaine de tanneurs, avides de profits et de débouchés, qui trouvent contraignante la réglementation que leur impose la monarchie ; ils sont soumis à quantité de tracasseries. Les contrôles, les procès verbaux sont fréquents. Ils manifestent parfois leur mécontentement : en 1774, pendant la réunion des tanneurs, le juré de la communauté est accueilli fraîchement par ses pairs alors qu'il veut procéder à l'établissement des comptes de la jurande et faire nommer un nouveau juré. Charles Leroux prend la parole s'il ne peut y avoir d'assemblée, lorsque les commissaires de police sont chez moi, et d'ailleurs il ne sera pas rendu de comptes en présence des commissaires de police. Je parle au nom de la Communauté ; il se retire suivi des autres tanneurs et la délibération est ajournée.

Les contrôles, lorsqu'ils s'exercent sur la fabrication, sont appréciés car ils sont la garantie d'une bonne qualité. Mais parfois, ils sont une entrave à la liberté individuelle. Un procès verbal est dressé à l'encontre d'un corroyeur qui achète des cuirs le matin, marché réservé aux seuls tanneurs.

Les peaux doivent être marquées avec les armes de la corporation, un tanneur qui utilise l'hermine et la fleur de lys, armes des corroyeurs, est l'objet d'une contravention.

Les tanneurs qui supportent de plus en plus mal la législation sont donc partisans d'un ordre nouveau, qui coïncide avec celui désiré par le peuple, ce qui fait écrire à Young dans ses «voyages en France» que «Nantes est plus enflammée de l'amour de la liberté qu'aucune autre ville en France» ;

Pourtant, la révolution apporte de profonds changements : après la tourmente, beaucoup de noms n'apparaissent plus dans les statistiques, surtout ceux qui ont exercé des fonctions officielles. Julien Leroux, une figure célèbre du Bourgneuf a un destin exceptionnel. Grand tanneur, il a des affaires en Europe et une fortune immense. Il se dit républicain, mais sa richesse le rend suspect. Il est inculpé de négociantisme et transporté avec 132 autres notables à Paris par le voiturier Dardare dont le nom est passé à la postérité sous forme de locution «filer dare-dare». Tous ces nantais sont acquittés après thermidor et Julien Leroux revient dans sa ville où il retrouve son épouse mais où il est complètement ruiné. Il se remet au travail et refait une nouvelle fortune : En 1810, quand il meurt, il lègue à ses enfants 100.000 livres de rente.

Les tanneries sont donc très actives à cette époque comme le prouvent des documents officiels. «En 1802, elles ont préparé 12.000 peaux de bœufs, 3.000 peaux de vaches et 1.200 douzaines de veaux et moutons. Elles emploient des peaux en vert du département et des peaux en poils qui viennent des Antilles et de Buenos-Aires. Les maroquiniers de Nantes ont passé

12.000 peaux au maroquin. Les peaux tannées et mégies s'exportent en Italie, au Portugal, en Espagne. Les mégisseries qui avaient souffert pendant la Révolution se sont relevées depuis l'An VIII et ont repris un degré d'activité qui n'égale cependant pas celui où elles étaient en 1790». 1790 marque bien l'apogée de cette industrie.

La Révolution en amorce le déclin, les travaux d'urbanisme exilent les tanneurs vers d'autres lieux et la loi Le Chapelier de 1791 transforme complètement la corporation.

Les contremaîtres, les chefs d'équipes deviennent patrons et créent des entreprises de 2 ou 3 ouvriers, spécialisés dans la production des cuirs en croûte, les autres opérations sont exécutées par les corroyeurs.

Les tanneries nantaises fournissent des cuirs à semelles, des cuirs à bourrellerie, des veaux mégés à dessus et des cuirs de vaches légères en huile devenues

célèbres sous le nom de «croupons de Nantes». Ils sont exportés à l'étranger, en particulier vers l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Les bois du département ne fournissent pas les écorces suffisantes; il faut en faire venir du Berry et de Touraine, ce qui pose problème, parce que cela risque de supprimer des emplois et de faire renchéir les équipements de l'armée.

Les tanneries se développent en Touraine à proximité des forêts qui fournissent des écorces. C'est alors aussi que l'Erdre est canalisée, que se construisent les immeubles du Quai Céineray, du Quai des Tanneurs qui contrastent avec la vétusté du Bourgneuf et qui attirent l'attention sur la nécessité de transformer ce quartier.

Les tanneurs s'en vont vers d'autres rivières et c'est ainsi que disparaît du Bourgneuf l'une des industries qui ont marqué l'Histoire de Nantes.

G. MARTINEAU

## L'ABATTOIR DE TALENSAC

S'il est un lieu dont on parle peu lorsque l'on évoque le Vieux Nantes, c'est bien l'établissement ceint de hautes murailles de pierres coiffées de mousse qui précéda le Marché actuel dit de Talensac.

Coincé entre les rues de Bel-Air, Talensac, Jeanne d'Arc et Basse-Porte, l'Abattoir, construit en 1829 sur des projets de 1822, exécuté par M. DEMOLON sur les plans de MALAY, était d'apparence des plus austères. Son entrée principale s'ouvrait rue Talensac (du nom d'un sieur Jehan de Talensac), mais il existait une autre issue rue Basse-Porte, (d'abord Passage de l'Abattoir, voie d'isolement percée en 1821), mais

qu'on appelait aussi rue des cochons. L'on verra plus loin pour quelle raison.

Il faut reconnaître que cet ensemble de bâtisses n'avait rien d'attrayant et plus d'un passant, ami des animaux, devait frémir en le côtoyant.

L'entrée principale, adornée de hautes grilles et flanquée de loges abritant les «octroyens», laissait apparaître un large «placis» planté de splendides marronniers qui apportaient, lors de leurs blanches floraisons, une note poétique en ce décor lugubre mais non dépourvu d'animation.



Abattoir de Talensac vu de la rue de Bel-Air - Octobre 1933

De l'autre côté de cette place et lui faisant face, adossés à la rue Basse-Porte, se tenaient les logis du Directeur-Vétérinaire et des surveillants, logis ornés de perrons s'élevant entre des touffes de gazon.

Les habitations des contrôleurs et autres personnels dominantes, rue Jeanne d'Arc, - ouverte sur une ancienne Tenue dite «de la Tombes» où fut d'ailleurs construit l'Abattoir, - le sombre marché aux viandes. Quant au gardien, il était curieusement retiré, loin des entrées, dans une maison aspectant la rue de Bel-Air. Sur la façade de cette maison s'élevait, peinte en bandeau, la «réclame» : «Faites vos achats AU SANS PAREIL, le meilleur marché de tout NANTES» !

Outre les logis précités, s'élevaient, de chaque côté de la place aux marronniers, deux très grands bâtiments à porche central de plein cintre, large comme celui d'une halle de gare, surmontés de trois hautes ouvertures, de plein cintre également, sommés d'un fronton triangulaire.

Il s'agissait des «hall» d'abattage flanqués d'ailes perpendiculaires plus basses coiffées de toitures à double pente festonnées d'ardoises, le tout construit en pierre dure et tuffeau friable.

Le long de la rue Talensac s'allongeaient les écuries hébergeant le bétail : bœufs, veaux, moutons... Au fond, côté sud, étaient sacrifiés les chevaux dont les écuries s'étendaient au sud-ouest.

Une pensionnaire privilégiée occupait à demeure l'un des boxes de ces écuries, la petite jument bai-rouge que l'on attelait à la «voiture à chiens», sorte de cage à roulettes, qui sillonnait la ville en quête des chiens errants que le «capteur» enlevait prestement à l'aide d'un œuf coulant, en fil de fer. Cette petite jument était soignée amoureusement par le gardien qu'accompagnait sa petite fille qui la câlinait et montait crânement sur le dos de «Coquette» (c'était son nom).

La rue de Bel-Air (jadis rue du Vieux Bel-Air), quant à elle, avait pour voisinage les triperies dont l'odeur imprégnait le quartier de relents tenaces, mais dont la pollution était sans doute moins dangereuse que les émanations chimiques de notre monde actuel.

Revenons à la rue dite «des cochons». Elle devait son surnom, cette petite rue, au fait qu'elle longeait les lieux de tuerie et les échabouades des malheureux porcs. Des ouvertures pratiquées sur la rue s'échappaient les cris stridents des bêtes assommées et les vapeurs des bains où elles étaient ensuite plongées.

L'animation, dans l'Abattoir, était intense : arrivée, à pied, de animaux de boucherie. Pour les moutons, le système consistait à conduire une brebis confiante et tout le troupeau des pauvres bêtes suivait sans méfiance.

Mais, il arrivait parfois que certains bestiaux s'affolent et deviennent furieux, il fallait alors vite fermer les portes et se mettre à l'abri en attendant que les «rebelles» soient mis hors d'état de nuire (ou de se défendre).

Aux jours de marché, où s'affairaient chevillards, mandataires et bouchers détaillants, les voitures hippomobiles envahissaient le «placis» et les hennissements des chevaux d'attelage se mêlaient aux appels des bouchers et autres habitués et aux mugissements et bêlements du bétail, aux claquements des fers et roulements des tombereaux sur les pavés gras striés de rails, aux aboiements des chiens attelés sous les charrettes à bras. Les portefaix ployaient sous les quartiers de viande à l'odeur fade, croissant le veau peureux, l'agneau bléant que l'on poussait vers la mort.

Qu'ajouter à cette évocation succincte de cet endroit spécial ? Que chaque année, ses écuries accueillent, pour quelques jours, les nobles montures du Concours Hippique, fines et racées, bien emmitouffées dans leur caparaçon et que ne menaçait pas le merlin du tueur.

Mais le temps a passé sur les vieilles pierres où nichaient moineaux et martinets, où se reposait parfois un pigeon voyageur. L'Abattoir, devenu vétuste, vit ses installations transférées, en 1933, à PONT-ROUSSEAU, et ses tuffeaux s'effondrèrent, à leur tour, mais sous le pic des démolisseurs.

Bientôt naquit le marché actuel de Talensac.

Georgette HEURTIN 4/2/89

---

## L'ANCIENNE USINE A GAZ DU QUAI DES TANNEURS

---

L'on trouve peu de documentation concernant la vénérable Usine qui dressait, au-dessus de hautes murailles, le long de la Rue de Rennes (rue Paul Bellamy) ses gazomètres grisâtres : l'Usine à Gaz, que des péniches, accostant Quai des Tanneurs, près du Pont Morand, alimentaient en charbon.

Voici cependant ce qu'en écrivait, en 1930, Henri BARBOT, dans son ouvrage : «NANTES EN FLANANT» :

«Gaz et Fumées...»

Déployez devant un étranger un plan de la ville de Nantes et demandez-lui d'y désigner l'emplacement de l'Usine à Gaz, vous le verrez immanquablement faire des yeux le tour de la ville, puis aller vers Trentemoult, revenir vers la Prairie au Duc, scruter les faubourgs, la Vallée de la Loire d'aval en amont et, finalement donner «sa langue au chat».

Qui croirait, en effet, que c'est au centre même de cette énorme agglomération, à une hauteur appréciable au-dessus des quartiers bas de la ville que se trouve située cette industrie rangée dans la 2<sup>e</sup> classe des établissements insalubres ?

La Compagnie Européenne du Gaz (siège à Londres, Fribourg House, Blomfield Street) peut évidemment vous répondre qu'elle est une très vieille demoiselle ayant vu le jour en 1835, au milieu des jardiniers et des tanneurs qui, à cette époque-là étaient les seuls voisins des lieux qu'elle habite encore aujourd'hui : que, par conséquent, ceux qui sont venus se loger à côté d'elle savaient auparavant à quoi s'en tenir sur les agréments du voisinage et pouvaient s'abstenir de venir la coudoyer.

C'est un point de vue qui est peut-être moins défendable qu'il n'en a l'air ou alors, si tous les habitants



avaient usé de la circonspection recommandée, la vieille demoiselle, c'est-à-dire l'Usine à Gaz, se trouverait encore au milieu de terrains vagues - en pleine ville !

Et puis, au risque de manquer de galanterie, il faut tout dire : les vieilles demoiselles, du genre de celle-ci, du moins, ne gagnent pas en vieillissant. Leur voisinage devient, paraît-il, de plus en plus désagréable surtout quand elles «évacuent» des fumées «lourdes, grasses et nocives» et qu'elles traitent, outre le gaz d'éclairage, des coaltar, des sels ammoniacaux et autres friandises.

Voilà bien des griefs !

Il faut reconnaître que la Compagnie a été presque aussi désireuse d'échapper aux reproches que les gens du quartier d'être débarrassés d'elle, et pour cela elle a jadis acheté à Roche-Maurice un terrain dans le but de s'y installer. Seulement la guerre a tellement changé la

face des choses qu'une dépense prévue de 8 ou 9 millions est devenue, dit-on, de près de 25 millions.

Par contre, ce qui est de nature à aiguïser encore l'acuité des réclamations, c'est la mauvaise volonté de la Compagnie à apporter les améliorations possibles, qu'elles lui aient été imposées ou non.

Il est inadmissible qu'on perpétue la plaisanterie d'arguer, d'une part, des dépenses énormes d'un déplacement pour ne pas le faire et, d'autre part, de l'inutilité d'apporter des améliorations à une usine qu'on va abandonner - quoiqu'on y reste ! Ce jeu de bascule n'est agréable que pour la vieille demoiselle du quai des Tanneurs !..»

(P.c.c. Georgette HEURTIN)

Une nouvelle Usine à Gaz est construite à Roche-Maurice en 1934. L'ancienne Usine cesse ses fonctions en 1937, mais ses gros gazomètres n'ont été détruits que depuis quelques années seulement.

## LA POSTE AUX CHEVAUX DE NANTES

Dans notre ville de Nantes que reste-t-il du passé, des souvenirs certes, mais plus encore, là où fut la dernière Poste aux Chevaux, rue Jean Jaurès = un balcon en fer forgé où l'on peut lire «Poste aux Che-

vaux» surplombant la porte cochère qui nous ouvre un horizon sur une page de l'histoire de Nantes avant les chemins de fer.



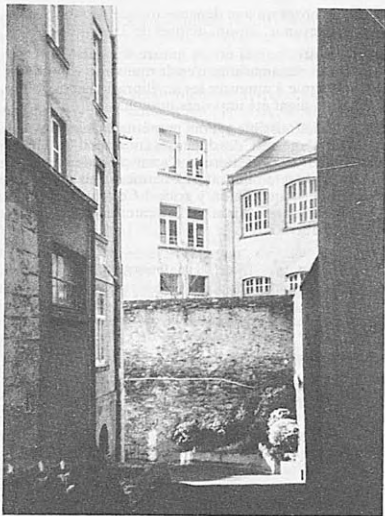
Rue Jean Jaurès, au numéro 18, un balcon en fer porte l'inscription «Poste aux chevaux». Dans cette rue, qui s'appelait auparavant «Rue des Arts», a existé en effet jusqu'en 1840 une poste aux chevaux. Des diligences partaient chaque jour de cet endroit, à destination de Redon. Mais cette activité disparut lorsque fut créé le chemin de fer de Bretagne.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, Nantes avait comme toutes les grandes villes sa Poste aux Chevaux.

Parmi les différents noms des Maîtres de Poste, on retrouve en 1737 celui du sieur Poissonneau que le Maire Claude Petit, sieur de la Bauche, veut contraindre à fournir des chevaux pour la conduite des équipages dans les régiments, en 1751, celui du sieur Beson qui propose d'établir une Poste à Sautron, desservie par son fils, en 1754 Jean Langlois, puis Jean Michel Caton, auquel succéda son fils Raymond en 1783. Ce dernier s'établit à Nantes, rue Mercœur.

Les bâtiments s'étendaient de la place Bretagne jusqu'à la maison dite d'Hospice des Maisons d'Arrêt et de Justice, ci-devant la Maison des Frères des Ecoles chrétiennes, et aujourd'hui Lycée Jules Verne.

Un large portail, maintenant démolí pour construire des bâtiments scolaires, donnait accès par une courte allée à une vaste cour où se trouvaient écuries, hangars, forges, logement du Maître de Poste. Il y avait dans ce grand espace un petit étang qui servait d'abreuvoir pour les chevaux. Ce vaste terrain joignait le jardin des Apothicaires.



Ruelle 9 Rue Mercœur

Au milieu de la rue Mercœur au n°9, existe encore cette ruelle à angle droit qui finit en cul de sac. Au fond se tenait une forge qui a servi longtemps à Monsieur Pucel qui tenait une serrurerie. Cette ruelle à l'origine était pavée, elle a été macadamisée par la suite.

Cette forge faisait partie du Relais postal. C'est là que les chevaux étaient ferrés. La charge de Maître de Poste fut ensuite confiée, en 1806, à Jacques Louis Mazier qui, à l'encontre de ses prédécesseurs, fut un excellent commissionnaire.

Le Poste de Nantes devait devenir un des mieux servis de France. Le nouveau Maître de Poste porta le nombre des chevaux qui n'était auparavant qu'une

dizaine, à trente, avec un important service d'estafettes.

Le voyage à Nantes de Napoléon 1<sup>er</sup> en 1808 sera la révélation du changement survenu au Relais de Nantes :

En fin d'après-midi du 8 Août, M. de Landemont, à la tête de la cavalerie, accourt à la rencontre de l'empereur à Remouillé. Dans cette commune, au carrosse impérial sont attelés huit ardents chevaux bretons achetés spécialement à cette occasion par Jacques Louis Mazier. Les harnais sont brodés au chiffre de l'Empereur.

Sous l'impulsion du Maître de Poste nantais, les chevaux enlèvent le véhicule avec une ardeur inégalée. En un seul temps de galop, la distance est couverte.

En apercevant la cité bretonne, Napoléon s'exclame en souriant : « Jamais Empereur n'a été plus vite. Voilà une poste bien servie ».

En 1809, J.L. Mazier crée un service de messageries et diligences pour Machecoul. En 1811, deux autres vers les Sables-d'Olonne et Paimbœuf permettant ainsi l'extension des relations de Nantes avec le Sud de la Loire.

Mais Mazier devait être victime de ce que certains ont appelé la « Terreur Blanche ».

La chose fut en effet promptement ordonnée et J.L. Mazier destitué est remplacé par le sieur Mathurin Durand le 8 Mars 1816.

Le Relais de Nantes comptait alors trente chevaux et un important service d'estafettes.

Le nouveau Maître installa la Poste Royale près de la Préfecture dans la rue qui porte aujourd'hui le nom du Roi Albert. En 1819, Durand vendait sa charge à Gaspard Gandon. Celui-ci en 1824 l'installa à l'Hôtel de France, place Graslin. C'est là que l'on s'embarquait pour de longs voyages dans ces diligences. L'une d'elles servit à Jules Verne et à son ami Bonamy pour leur voyage à Paris en Novembre 1848.

Gaspard Gandon eut pour successeur Michel Lauré qui transféra son entreprise rue Jean Jaurès et c'est là que se termine devant les progrès du chemin de fer l'histoire de la Poste aux Chevaux de Nantes.

Armand EVE

## LA «NOUVELLE» PRISON DE NANTES (1836 - 1869)

Le 7 Avril 1807, l'architecte Ogée fait un rapport complet au préfet, qui précise : « la maison du Bouffay(1) offre des prisons dans un état de vétusté et de dégradation qui ne permet pas d'espérer qu'on puisse y enfermer longtemps les détenus sans de grandes dépenses... On y respire les exhalaisons les plus malsaines pendant l'été. Il y règne un méphitisme constant ». Il propose alors d'utiliser le château comme prison, tribunal civil et criminel et hôtel de la monnaie.

En 1818, le conseil général décide de mettre à l'étude la construction d'une prison neuve dès 1820.

Un premier projet, établi par M. Ogée, architecte du département, date de 1821.

Ce projet prévoit une séparation entre hommes et femmes d'une part, et entre les diverses catégories

(1) La prison de Nantes se trouvait au vieux château du Bouffay (démoli au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle).

pénales, d'autre part.

Le plan fait état de huit pavillons pour les hommes et quatre pour les femmes. Au centre, le rond point de surveillance des gardiens est entouré de quatre préaux, servant de cours pour les détenus au cachot.

Ceux-ci sont au-dessous du rond point, et la chapelle est au-dessus. A chaque angle du préau, en hauteur, une galerie permet la surveillance.

Cependant, la prison construite de 1824 à 1831, sur l'actuel emplacement du Lycée Jules Verne, est différente de ce projet. Si le préau central demeure, plus rien ne subsiste du bel ordonnancement de 1822 ni de la séparation par classes des détenus.

On retrouve trois grands quartiers :

Un quartier pour les femmes et les enfants avec trois préaux distincts pour les femmes, les enfants et les femmes malades.

Un quartier pour les hommes avec trois préaux séparant les militaires condamnés, les hommes condamnés et prévenus.

Un dernier quartier réservé aux condamnés aux travaux forcés, aux militaires prévenus, aux passagers et aux hommes malades.

Sur explication de ces modifications de plan entre 1821 et 1824, aucun document ne figure aux archives communales et départementales de Nantes.

Précisons cependant que les dépenses prévues pour le deuxième projet sont de l'ordre de 194.000 F, alors qu'on évaluait le projet de 1821 à 300.000 F !

Cependant, le prix payé aux divers entrepreneurs en 1830 est de 431.044 F. La différence par rapport à l'évaluation de départ semble énorme...

En dehors du fait, constant, que les adjudicataires sous-estiment le prix de leurs services pour «dérocher» les contrats, plusieurs événements peuvent expliquer cette différence :

Le 8 Mars 1825, l'entrepreneur Halouys fait faillite. Les fondations doivent, en effet, reposer sur un terrain solide. Il était prévu de creuser de 2 à 3 mètres. Or, il a fallu creuser jusqu'à 6 ou même 8 mètres. Les ouvriers ont dû, soit travailler à la mine, car le terrain était trop dur, soit lutter contre l'eau et les éboulements. Les déblais supplémentaires ont dû être enlevés.

Le 28 Juin 1826, une nouvelle adjudication est prononcée, en faveur de l'entrepreneur Bernard. Mais celui-ci décède le 10 Mai 1828, et un autre, M. Perrandeau, a dû prendre la suite.

\* \*

La nouvelle prison entre en fonction en 1831 ; 97 prisonniers y entrent alors que l'établissement est prévu pour 250 places. Sept sections sont organisées : prévenus et pistoliers, passagers, militaires, détenus politiques, condamnés, femmes, enfants au-dessous de 15 ans.

Un préau est prévu pour chaque classe, afin qu'elles ne se rencontrent pas. L'infirmerie comprend également sept salles, une par catégorie pénale.

Mais ce bel ordonnancement dure peu de temps. Les troubles de Vendée, à l'instigation de la Duchesse de Berry, puis les révoltes des ouvriers plongés dans la misère, remplissent la prison.

Dès 1833, les chambres sont trop petites (10 toises cubes pour 12 prisonniers, c'est-à-dire environ 20 m<sup>3</sup>). La commission de surveillance, toujours soucieuse du manque d'air, réclame qu'on construise des soupiraux au bas des portes, pour faciliter la ventilation des chambres.

Les épidémies et les maladies ravagent la prison. En Juillet 1834, ce sont les punaises. En Décembre 1844, les malades sont si nombreux, à l'infirmerie, qu'il faut en retirer les convalescents, les vénériens et les blessés, pour les mettre dans une salle attenante au logement du gardien-chef.

En 1840, le directeur se prononce contre le projet d'établir, dans la prison, un dépôt de forçats, car il manque de place.

En Avril 1841, cependant, il faut transformer une partie de l'infirmerie en dortoir pour recevoir 40 militaires supplémentaires.

Les militaires et les marins sont nombreux. Ceci s'explique, non par la propension particulière de cette population à la délinquance, mais, par leur mode de

vie. On impose en effet un célibat aux militaires et cette obligation entraîne, à elle seule, de nombreux délits.

Par ailleurs, Nantes, port important, voit transiter chaque année bon nombre de marins.

Sur les bateaux, la vie est rude pour les matelots. Les escales sont pour ces malheureux l'occasion de beuveries et d'exactions qui se terminent souvent à la prison.

En 1849, la commission de surveillance réclame l'isolement de nuit pour les détenus, en particulier dans les quartiers réservés aux femmes et aux jeunes.

La commission de surveillance s'émue une fois de plus, en 1854 du fait que plusieurs classes de détenus sont livrées à elles-mêmes et mélangées dans le même quartier.

\* \*

Souvent surpeuplée, la «nouvelle prison» de Nantes est par ailleurs très insalubre.

En 1863, la situation s'est tellement dégradée que la commission de surveillance parle des quartiers souterrains comme des «sortes de case-mates privées d'air et de lumière».

Pourtant des travaux sont effectués pour essayer d'améliorer la situation.

Le chauffage par braisier à tourbes est remplacé par un poêle à air chaud. Le logement du gardien chef est réduit afin d'augmenter le nombre de chambres.

Afin de renforcer la sécurité, on pose des guichets (ancêtres des ceilletons) à chaque porte en 1860.

Malgré ces travaux, l'inspection générale de l'administration pénitentiaire porte un jugement sévère dans son rapport de l'année 1860. «La prison est insalubre... Les lits sont trop rapprochés... Les chambres insuffisamment aérées... Les carrelages sont humides... L'eau du puits peu salubre... Dans la chambre des nourrices règne une odeur nauséabonde...».

Ces maux sont étroitement liés au site même choisi pour y construire les bâtiments.

En effet, en 1826, le préfet avait indiqué au ministre de l'intérieur que la nouvelle prison manquerait de salubrité car elle était en contrebas des voies publiques. On avait, en effet, profité de l'excavation du terrain qui existait en raison des anciens fossés des fortifications de Mercœur (enceinte du XVI<sup>e</sup> siècle), pour établir la construction.

Les rapports se sont succédés. En 1832, les latrines débordent dans les cours. En 1833 - 1834, direction, préfet, architecte constatent que des travaux sont nécessaires pour améliorer la ventilation et l'hygiène. Les voisins et les passants se plaignent car les détenus leur lancent des objets des préaux.

Il faudrait élever les murs mais ce faisant on augmenterait l'humidité et le manque d'air dans la prison... Problème insoluble.

\* \*

Dès 1844, un projet, correspondant aux vœux de la société royale des prisons, avait prévu de construire à Nantes une nouvelle prison cellulaire de 228 places pour un coût de 320.000 F.

En 1854, la commission de surveillance reprend ce projet et demande sa réactualisation, c'est-à-dire la construction d'une prison pour 300 détenus. Elle insiste sur la nécessité de séparer les prisonniers par catégorie pénale. Chaque catégorie doit subir un emprisonnement en commun le jour, et cellulaire

la nuit. La commission évalue le coût à environ 500 000 F.

Les premiers plans de la prison neuve, rue Descartes, ne seront tracés qu'en 1865. Pourquoi ce retard de onze ans ?

Le projet de 1844 est stoppé par la révolution de 1848. La situation sociale et économique de l'époque est dure. La France, pays agricole, résiste mal à des récoltes désastreuses en 1845 et en 1846. L'hiver 46-47 est extrêmement rigoureux. Nantes, comme toute la France, souffre. Les caisses sont vides. L'émeute éclate. Ce sont ensuite les journées révolutionnaires, la répression et l'élection de Louis Bonaparte, Président de la République, le 10 Décembre 1848.

Puis, la priorité est donnée à la construction du Palais de Justice, mis en service en 1852. Depuis la démolition du Bouffay, les tribunaux étaient fort mal installés dans l'ancien hôtel de la monnaie, aujourd'hui muséum d'histoire naturelle.

Néanmoins, la décision finit par être prise. Une prison neuve sera construite. Celle de 1831 sera détruite, les terrains vendus, les matériaux récupérés.

La «nouvelle» prison n'aura servi que 38 ans.

L'adjudication des travaux de construction de la prison, rue Descartes, a lieu le 31 Mai 1865. Les prisonniers s'y installent en 1869.

Monique BRAULT

## JOSEPH CIGONGNE - PREMIER DIRECTEUR DU JARDIN ROYAL DES PLANTES A NANTES

L'année 1988 a vu se dérouler à Nantes de nombreuses manifestations commémorant le tricentenaire de la création du Jardin des Apothicaires.

Une plaquette éditée à cette occasion par le Service des Espaces Verts de la Ville de Nantes intitulée «Plantes de Pharmacie» (qui a reçu avec deux autres ouvrages : la Saga du sucre et les Camélias, le prix Pageot 1988 de la Société Académique de Nantes) a retracé différents aspects de la pharmacie à Nantes, en particulier l'histoire du Jardin des Apothicaires.

Il a paru intéressant de présenter ce personnage pittoresque que fut Joseph Cigongne, premier directeur du Jardin Royal de Nantes, et comme au théâtre, après avoir vu la pièce de la salle, d'aller jeter un petit coup d'œil dans les coulisses.

\* \* \*

En 1688, le roi Louis XIV autorisait les maîtres apothicaires de la ville de Nantes à créer un jardin des plantes. Le terrain mis à leur disposition par la Ville, près de la Motte St-Nicolas, était alors utilisé par les Chevaliers du Papegault qui y pratiquaient le tir à l'arc(1).

Le Roi Soleil précisait qu'en plus de la culture des plantes «propres à soulager les maux», le jardin «participerait à l'embellissement de la ville».

Les apothicaires s'y installèrent donc et s'y approvisionnèrent en plantes pour leurs officines. Il eut des débuts très prometteurs, mais aussi des périodes de marasme, car les apothicaires manquaient de ressources, jusqu'au jour où, par une suite de circonstances que nous allons suivre, il connut la gloire et devint Jardin Royal des Plantes de Nantes. Le premier directeur de ce jardin se nomme Joseph Cigongne.

La famille Cigongne semble originaire de Bourgonne. On y compte au XVII<sup>e</sup> siècle un trésorier de France, neveu par alliance du poète Scarron. Trois branches sont connues dans l'Ouest de la France, une en Normandie, qui posséda des armoiries, une à Saumur et une à Nantes, toutes deux proches parentes.

On trouve au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la branche nantaise, des apothicaires, des hommes de loi, un épicier confiseur et même un marchand de cartes à jouer. Ce dernier, Pierre Cigongne, faisait distribuer des prospectus dont l'en-tête reproduisait la fable du renard et de la cigogne et portait ces vers :

*«Depuis longtemps, aimable noblesse  
La cigogne a votre protection  
Accordés la même tendresse  
A celui qui porte son nom,  
Heureux s'il avoit votre pratique  
Bientôt fleuriroit sa boutique».*

Nantes avait à cette époque nombre de fabricants de jeux de cartes et possédait même le monopole de celles dites «à l'espagnole».

Joseph Cigongne, notre héros, passa son existence en procès et son visage sort tout entier de l'océan de ses procédures, comme Vénus de l'onde. On reste confondu devant la sorte d'allégresse qui poussait nos ancêtres à perdre ainsi leur argent. Joseph Cigongne fut un virtuose, c'était un joueur qui relança les dés toute sa vie, avec en plus ce petit grain de folie qui met du piment dans votre existence et des ennuis dans celle des autres. Mais rendons grâce pour une fois aux plaideurs impénitents : sans eux, nous n'aurions jamais rencontré notre homme.

Il naquit vers 1655, on ne sait pas trop où, peut-être à Nantes. Son existence professionnelle commença très modestement comme «frater(2) chez un chirurgien-apothicaire de Clisson. Nous ne savons rien de ces années-là. Il entra ensuite par protection à l'Hôtel-Dieu de Nantes, comme garçon apothicaire en 1685. Un de ses parents faisait partie des administrateurs de l'hôpital, les «pères des pauvres». Après six ans de service gratuit, le roi accordait en récompense à ces garçons la permission de s'installer sans diplôme. C'étaient les «gagnants maîtrise». Cela permettait aux hôpitaux, qui vivaient en fait de la charité publique, d'avoir un peu de personnel.

Les corporations des apothicaires comme celles des chirurgiens avaient vivement protesté. Mais le roi le voulait ainsi pour le bien public, et elles avaient dû s'incliner.

Toutefois, les apothicaires nantais avaient réussi à faire insérer dans certains de leurs statuts, que les « gagnants maîtrise » devraient quand même repasser leurs examens. Tous avaient accepté, sauf un seul, qui, de ce fait, n'avait jamais sollicité son admission dans la Communauté. Un décret royal venait en 1699 de les rappeler à l'ordre et de réaffirmer leurs droits.

L'année suivante, Joseph Cigongne avait largement terminé son service à l'hôpital. Il se fit recevoir maître apothicaire par le Prévôt et, selon son droit, ouvrit boutique en haut de la Grande Rue, au « parvis de St-Denis », puis présenta sa demande pour entrer dans la Communauté. On le refusa. Les malheureux apothicaires ne savaient pas encore à quel genre d'homme ils avaient affaire, autrement ils l'auraient prudemment admis !... Mais Cigongne ne jouissait pas d'une renommée sans tache, il était joueur, toujours à court d'argent et avait déjà dû vendre une partie de son maigre mobilier pour payer ses dettes. Bien mieux, il avait déjà tâté de la prison. Pendant son séjour à l'Hôtel-Dieu, il « rendit grosse » une fille mineure qui « n'était même pas de condition », Jeanne Brux, du quartier de la Belle Croix. Il fut mis pour cette conquête pendant un mois à la « pension du roi », au Bouffay, et en sortit pour se marier à la sauvette, un matin, sans cloches, dans une chapelle latérale de l'église de sa paroisse. Évidemment, les apothicaires justifiaient leur refus en disant que sa conduite discréditait la profession.

Cigongne s'obstina et livra alors sa première bataille (premier procès d'une interminable lignée) qui dura neuf années.

Le prévôt donna tort aux apothicaires. Ils portèrent leur cause au Parlement de Rennes qui les condamna l'année suivante, en 1691, les forçant à recevoir Cigongne, sous peine de nullité de leurs assemblées. Ils allèrent ensuite devant le Conseil du Roi qui les débouta en 1692. Deux ans après son arrivée : déjà deux procès perdus, avec les frais...

Dire que l'on reçut le nouveau avec empressement serait bien loin de la vérité. En fait, on mit la plus extrême mauvaise volonté à l'intégrer. Ou bien il n'y avait pas « d'affaires » et on ne le convoquait pas, ou bien on l'oubliait. De fait, les registres des délibérations sont muets pendant cette période. En réalité, les maîtres se réunissaient sans lui et Cigongne le savait bien. Un beau jour d'août 1694, il tomba, flanqué de deux notaires et d'un greffier, au beau milieu d'une réunion clandestine au Jardin. Pris comme le renard par la cigogne, les apothicaires firent le gros dos en attendant la riposte : elle ne manqua pas.

Cigongne s'adressa au Parlement de Rennes pour lui signaler le peu de cas que l'on faisait de ses arrêts : « ils organisent des réunions en turne dextre » pour m'émouvoir... Mieux encore, ils ont fait en sorte, depuis le temps que je suis dans la Communauté, de ne jamais m'élire, ni à une charge de juré, ni à celle de syndic... Ils en sont réduits à élire comme juré le vieux Jan Vaugour de 80 ans, qui est si caduc qu'il est presque en enfance... ».

Par un arrêt de 1696, le Parlement lui donna évidemment gain de cause : il fut nommé d'office syndic pour une année. Les maîtres portèrent l'affaire devant le Conseil du Roi ; mais il fallait en attendant obéir aux décisions du Conseil du Roi. La petite guerre reprit : personne ne voulait céder. Cigongne ne trouva pas les registres des délibérations qui était « égaré ». Le coffre des archives était incomplet. La Communauté n'avait, hélas, plus d'argent du tout et ne pouvait, à son grand regret, remettre le moindre sol à son nouveau patron.

En représailles, Cigongne bloqua le fonctionnement et ne convoqua plus de réunions. Les malheureux candidats attendaient vainement de passer leurs examens. Ils allaient du prévôt au syndic, du syndic aux apothicaires... Le papier timbré voletait partout... Il fallait aller se faire recevoir par les médecins, ravis de l'aubaine. Mieux encore : les créanciers de Cigongne sommèrent les apothicaires de régler les dettes personnelles de leur nouveau syndic. La rage au cœur, ils durent verser près de 300 livres à son drapier, à son perruquier, et à un capitaine de dragon ! Procès, procès, procès...

Son année de syndicat achevée, Cigongne garda le registre des délibérations qu'il avait eu tant de mal à dénicher, ainsi que tous les papiers de sa charge, et ne voulut pas rendre ses comptes. Il comptait bien en effet la renouveler encore un an puisqu'on l'avait empêché de bien travailler ! Il y eut un nouveau procès. Pendant tout ce tintamarre, le premier procès, celui de ses débats, cheminait toujours lentement. Il avait été renvoyé du Conseil du Roi à l'Intendant. Il fallait donc retourner plaider à Rennes. Cigongne abandonna carrément sa boutique. Les apothicaires déléguèrent l'un des leurs « avec un crédit illimité pour les dépenses auprès du secrétaire de Monsieur l'Intendant, six livres par jour, plus dix sols pour frais de voiture... ». Cigongne eut encore gain de cause et obtint le renouvellement de sa charge de syndic. Les maîtres apothicaires demandèrent immédiatement au Conseil du Roi de casser cette décision. On était en 1699 : neuf années de procès et de querelles depuis l'arrivée de l'intrus ! Les frais de justice montaient inexorablement. Écœurés, et pas de payer, les apothicaires proposèrent un arrangement. Cigongne serait juré, mais pas syndic, et ses adversaires paieraient tous ses frais. Le premier qui n'avait pas un liard accepta et les seconds sauvèrent la face. Une face qui leur coûta 3000 livres...

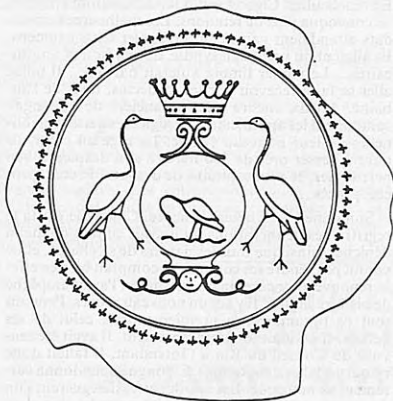
Tous promirent solennellement de vivre désormais en bonne intelligence.

Sur ces entrefaites, Cigongne perdit sa femme, dont il avait eu huit enfants, la plupart morts en bas âge. Il se remaria peu après en 1701 avec Renée Lefeuvre, de meilleure « condition » et sans doute plus fortunée, qui lui donna au moins trois enfants, dont Jan, qui devait lui succéder. Jan eut pour parrain un des hommes les plus riches de Nantes, M. de La Boissière, trésorier des finances.

Dans cette nouvelle partie de sa vie, notre homme allait-il devenir heureux, à l'aise et sans histoire ? Hélas...

La discorde se réveilla l'année suivante, en 1702, à l'occasion de l'élection du syndic. Une véritable obsession pour Cigongne. Deux partis s'affrontèrent : notre héros d'un côté avec quelques jeunes maîtres désireux de changer l'air et de l'autre le bataillon des anciens. Une lutte d'influence digne des meilleures traditions parlementaires se déroula autour de quelques indécis qui faisaient pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Les élections se faisaient d'habitude « la picque » : chacun, la plume à la main, venait « picquer » devant le nom choisi. On en appela au prévôt pour surveiller les réunions. En vain. Cigongne utilisa alors sa botte préférée : l'appel au Parlement de Bretagne. Après avoir rafraîchi la mémoire des juges en leur rappelant toutes les méchancetés dont il avait été l'objet, il demanda à être nommé syndic parce que son tour était arrivé. Or, les nominations ne se faisaient pas d'habitude à Nantes « à la turne », mais « à la picque » comme on l'a vu. Il obtint néanmoins gain de cause l'année suivante, en 1703, victime innocente et sans cesse persécuté. Il fut donc syndic encore cette année-là, mais la termina tout





Cachet de De Cigongne

de même par un petit procès au moment de rendre ses comptes.

Ce fut alors que débuta l'affaire dite des coffres de navire, qui devait emmener tous les maîtres bien plus loin qu'on ne l'imaginait, comme nous allons le voir maintenant.

Indépendamment des procès que chacun accumulait avec une sorte de joie dévastatrice, les taxes royales devenaient de plus en plus lourdes, et le jardin était délaissé. Certains songèrent à tirer profit des coffres de navire. Leur entretien et leur fourniture étaient pour quelques apothicaires privilégiés, parce que bien placés près du port au lieu dit la Fosse, une source de très bons revenus. Le port de Nantes, très prospère pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle et particulièrement à cette époque, recevait des milliers de navires par an, apportant la morue du Nord, le sucre et les épices des Antilles et les fruits du fameux trafic triangulaire pourvoyeur d'esclaves. Il fallait un coffre de médicaments à bord de la plupart de ces navires. Un pactole que le vent de mer poussait doucement sur les rives de la Loire. Cigongne qui, de son parvis de Saint-Denis, ne fournissait pas grand chose, aidé de quelques jeunes confrères, proposa de créer une sorte de monopole de fabrication de ces coffres au bénéfice exclusif de la Communauté. Excellente idée peut-être, mais «à la Cigongne», dirigée évidemment contre ses vieux ennemis. La majorité refusa, bien entendu.

En dehors de ses intrigues génératrices de procès, Cigongne débordait d'activité. Une officine, une grande famille, ce n'était pas suffisant. Il acheta, sans doute grâce à son remariage, une charge de commissaire de police qui lui rapportait 300 livres. Commissaire de police et apothicaire, voilà sans doute une association peu banale. Il était aussi lieutenant de la milice bourgeoise et posa même sa candidature comme échevin, mais on ne voulut pas de lui. Il se découvrit aussi une vocation nouvelle de vertueux défenseur de la morale, en s'opposant à un certain Du Mur qui sollicitait comme lui une charge de commissaire de police, sous prétexte qu'il avait des singes dans sa boutique ! Or, il était notoire que «Cigongne avait souvent habillé sa chienne en demoiselle et l'avait donnée sur sa boutique en spectacle au public». L'histoire ne dit pas s'il gagna ce procès-là.

Dix ans passèrent. En cette année 1713, Cigongne avait à peu près soixante ans, la vieillesse à l'époque, l'âge aussi de la sagesse et du repos. Pas pour lui. La plupart de ses vieux ennemis avaient rejoint le cimetière. Lui, décida de reprendre son projet de fourniture des coffres de navire. Mais pour ne pas se heurter à nouveau aux privilèges de la Fosse, il décida, avec la complicité d'un confrère nommé Tual, entré lui aussi dans la Communauté à la suite d'un procès, d'agir par ruse. Il fit imprimer secrètement un projet et l'envoya directement au Conseil du Roi.

C'était toujours la même idée : un laboratoire commun de fabrication de produits chimiques et galéniques, permettant la fourniture des coffres de navire, comme allait le faire quelques années plus tard la Compagnie des Indes à Lorient. Des cours de chimie et de botanique dans un jardin rénové par l'apport de plantes exotiques, et bien entretenu grâce à l'argent tiré de cette opération. Projet d'ailleurs très intéressant et fort en avance sur les idées du temps. Mais ce projet fut renvoyé pour information par le Conseil du Roi à l'intendant, qui l'expédia à son subdélégué de Nantes, Mellier. Mellier le soumit à son tour au Consulat, où siégeaient en grande majorité les commerçants et armateurs nantais. Tout le monde fut évidemment mis au courant et la Communauté, réunie à la hâte, envoya une contre-requête à Paris condamnant l'entreprise de «ces deux-là». De leur côté, «ces Messieurs du Commerce» ne tenaient pas du tout à un monopole des apothicaires sur les coffres, même si cela devait diminuer les prix. Ils dirent non. L'intendant suivit. Le Conseil du Roi aussi. Ce troisième échec n'eut qu'un résultat prévisible : il ralluma la guerre.

Il n'y avait plus d'argent pour entretenir le jardin, chacun devait apporter sa contribution personnelle. D'où contestations et disputes. Deux d'entre les apothicaires refusèrent tout net : Cigongne bien entendu, et un de ses plus irréductibles adversaires, le doyen Dugast. Liés cette fois par l'entêtement, bien que naguère Cigongne eut traité Dugast de vieux fou, ils déployèrent ensemble toutes les admirables roueries de la mauvaise foi. Le procès dura quatre ans. Cela se termina d'ailleurs par un arrangement soit disant à l'amiable, car Cigongne ne céda jamais. Quant à Dugast, il était mort en route.

En 1719, six ans plus tard, Cigongne est en voyage à Paris. Pour quelle raison ? Bien simplement pour reprendre son cher projet des coffres de navire. Il a pensé que cette fois, pour être sûr de son affaire, il faut aller voir le plus haut personnage de France. Il ira voir le Régent. S'il réussit, tout le monde sera placé devant le fait accompli. Il va d'abord voir Boulduc, apothicaire du Roi, et Chirac, premier médecin du Roi. Ce dernier l'aide particulièrement. Il prépare avec Cigongne un mémoire qu'il lira lui-même au Régent. Chirac, ancien professeur de médecine à Montpellier, se souvenait d'avoir vu à Rochefort où il était intervenu lors d'une épidémie, le beau jardin botanique créé en 1692 par l'intendant Bégon. Il accorda d'autant plus volontiers son appui au Nantais, qu'étant déjà surintendant du Jardin Royal de Paris, il étendrait aussi sa main protectrice sur celui de Nantes. On décida que le jardin de Nantes servirait de «séminaire» à celui de Paris et qu'on obligerait les capitaines de navires à amener dans le port graines et plantes exotiques. On insista beaucoup sur cet aspect botanique du projet, car le Régent «était porté sur les plantes». Le Régent se montra très favorable. Mais il fallait à Cigongne un mandat de sa Communauté. Petit grain de sable capable d'arrêter une machine si bien huilée ! Pour obtenir un vote majoritaire, le syndic Gailhard, alors en



petits passe-droits, en particulier aux fils de maître, Cigongne, pour se venger, se découvrit, comme pour le pauvre Du Mur, une vocation de défenseur de la légalité et obtint que les examens des deux derniers candidats reçus soient déclarés nuls. Il y eut donc deux nouveaux procès. Il en profita aussi pour jeter un nouveau trouble dans la maison : il se trouva qu'il devait à ses confrères la somme de 433 livres et que ceux-ci lui en devaient 135. Il les paya avec des billets tellement dévalués à l'époque que personne n'en voulait plus. Les apothicaires refusèrent. Procès. Mais ils lui rendirent la monnaie de sa pièce en le sommant d'accepter leurs 135 livres dans la même monnaie de singe. Cigongne refusa. Procès. On alla à nouveau devant le Parlement, pour 135 livres ! Une fois de plus, au bout de deux années d'échange de papier timbré, lassés, les apothicaires transigèrent et abandonnèrent leurs 135 livres.

Quatre années plus tard, en 1724, les fils Cigongne n'est toujours pas reçu maître. Il est installé comme droguiste à la Fosse, où il fait bien entendu de l'exercice illégal de pharmacie, tout en déclarant ne plus s'intéresser à la chose. Ce qui ne l'empêche pas de se faire recevoir cette fois dans la légalité, deux ans plus tard, avec un tout petit procès complémentaire monté par son père, et un coup de pouce du Parlement de Bretagne...

Cette année 1726 fut sans doute l'année faste pour Cigongne, car Mellier faisait enfin aboutir le fameux projet du Jardin Royal des Plantes, consacré par un édit de Louix XV en date du 9 Septembre 1726. Cigongne en était nommé directeur.

C'est ainsi que fut consacré ce jardin, dont Nantes a célébré avec faste le tricentenaire en 1988. Belle ironie de l'histoire ! Les apothicaires endossèrent sans trop rechigner la livrée de la gloire et mirent une nouvelle fois la main à la poche. Mellier, les médecins professeurs de botanique, les capitaines de navires, les commis du port et Cigongne reçurent les fragiles enfants du Mississippi ou des «Isles» : tamarin, gouyamier, coton de Siam, pignon d'Inde, courcary, fromager, herbe à caresses, faune de rivière, amoureuse, sensitive, poil à gratter, ananas, bois laiteux, médicinaire, etc... D'étranges noms faisaient rêver de mer bleue et de plages exotiques les prosaïques commis du port penchés sur leurs gros registres. Les plants étaient «rafraichis» à Nantes, puis prenaient le coche d'eau jusqu'à Orléans, enfin la route jusqu'à Paris, où Mr de Jussieu les recevait.

Mais Cigongne ne profita pas longtemps de sa réussite. Il mourut l'année suivante en 1727 dans sa soixante deuxième année. Ses vieux adversaires

avaient tous disparu, mais seulement deux de ses confrères signèrent son acte de décès.

Tout le monde dut pousser un gros soupir de soulagement et beaucoup s'embrouillèrent sans doute, en suivant le convoi mortuaire, dans le débordement de ses procès. Mais sa veuve leur en fit un petit dernier pour régler ses comptes, dernier tour d'honneur de Joseph Cigongne dans les pétoires...

Ses fils se disputèrent son héritage, mais se rendirent rapidement compte, ou bien qu'ils n'étaient pas doués comme leur père, ou plutôt qu'ils étaient trop nombreux pour que cela en vaille la peine. Ils s'entendirent donc entre eux rapidement. Jan, l'apothicaire installé à la Fosse, près du pactole des coffres de mer, si chers à son père, se maria bien, eut seize enfants et, à défaut de faire fortune, installa avantageusement sa nombreuse progéniture. Un de ses fils, Jean-Etienne, devint maire de Saumur. Jan Cigongne mourut à Nantes, capitaine de la milice bourgeoise.

Hildebert, un de ses fils, consacra la réussite de la famille. Son officine était la première de Nantes. Il se maria bien lui aussi, porta la particule, et devint également capitaine de la milice bourgeoise. Il fit partie de ces libéraux éclairés qui favorisèrent la propagation de la Révolution, en particulier à travers les chambres de lecture, ce qui ne l'empêcha pas en 1793 de frôler la guillotine. Il est vrai que cette année-là, Carrier sévissait à Nantes.

Un des fils d'Hildebert de Cigongne devint agent de change à Paris. Célèbre bibliophile, il vendit sa bibliothèque au duc d'Aumale pour la coquette somme de 350.000 Francs, et fit cadeau à sa ville natale d'un magnifique livre d'heures enluminé ayant appartenu à la duchesse Anne de Bretagne, un des trésors du Musée Dobrée.

Quel chemin parcouru en deux siècles, depuis l'humble frater de Clisson jusqu'à collectionneur de livres rares !

Ce Cigongne-là était-il bon, était-il mauvais ? Un précurseur méconnu, un cerveau un peu fêlé, un empoisonneur public ? Il a emporté avec lui son secret dans la tombe, mais il ne renia jamais le blason que l'on a retrouvé sur quelques-unes de ses lettres : une cigogne tuant une vipère à coups de bec, allusion sans doute aux vertus de l'animal, mais peut être aussi, plus transparente encore, dédiée à ses chers confrères, et, à travers le temps et les liasses de papiers de justice, gros clin d'œil à la postérité.

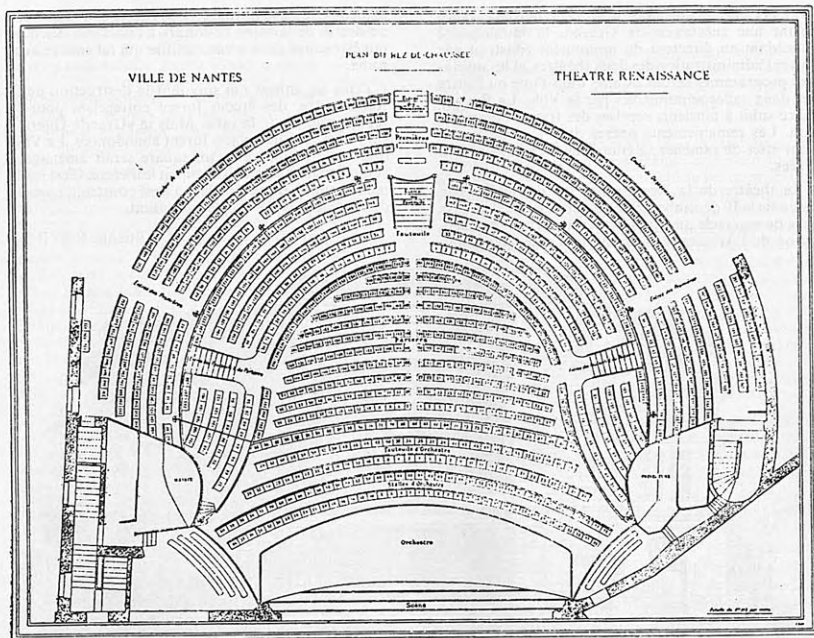
Jean DOUCET,  
Docteur en Pharmacie  
membre de la Sté d'Histoire de Pharmacie

## LE THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE

Le projet de construction d'un théâtre en un lieu-dit jadis «La Motte aux Cochons», à l'emplacement occupé aujourd'hui, place Edouard Normand, (à l'époque place Brancas), par le temple protestant, fut établi en 1866, à l'initiative de deux négociants nantais : les frères Touchais.

L'édification d'une seconde salle de spectacle, plus vaste que le théâtre Grasilin, où l'on pourrait organiser de grands concerts, des conférences, des distributions de prix, répondait depuis longtemps à un besoin.

Les travaux de construction, dirigés par l'architecte nantais Chenantais, débutèrent en 1867. D'après la description qu'en donne Etienne Destranges, auteur d'une «Histoire du Théâtre à Nantes», la Renaissance occupait une superficie triple de celle de Grasilin. Le diamètre de la salle était de 36m40. Le cadre de la scène avait 13m70, soit 5m de plus que celui du grand théâtre. La hauteur était de 16m. Le plafond avait 25m de diamètre ; il se composait de plateformes arcades, dont sept étaient mobiles et pouvaient s'ouvrir pour éclairer



Plan intérieur du théâtre disparu

et aérer la salle. Il était orné de compartiments représentant des peintures allégoriques : tragédie, comédie, musique, etc... Des bustes d'hommes célèbres et artistes illustres, peints en relief (Beethoven, Mozart, Halévy, Hugo, Voltaire, Malibran, Rachel, Mars, Déjazet) concouraient aussi à l'ornementation du plafond. La décoration de la salle et le rideau avaient été exécutés par Cambon. Ce rideau représentait une vue du port de Nantes prise des hauteurs de Sainte-Anne.

La salle, installée de façon à être transformée en cirque par le simple arrangement du parterre en piste, contenait 3094 places. Elle se composait d'un vaste parterre, en forme de corbeille, surmonté de trois rangs de pourtour. Au-dessus s'étagaient — en gradins et non en galeries — cinq rangs de fauteuils et cinq rangs de places de premières... Soutenu par de légères colonnes de fer, un immense amphithéâtre contenait les secondes, les troisièmes et les quatrièmes s'élevait jusqu'au plafond... Une écurie pour 30 chevaux était installée à gauche de la scène. Un vaste foyer orné de colonnes en fonte, peintes en imitation de marbre, prenait la largeur de la façade sur la place Brancas. La façade, assez simple, était formée de quatre colonnes d'ordre composite placées deux à deux de chaque côté des larges fenêtres éclairant le foyer.

L'inauguration de la nouvelle salle — bien qu'elle ne fût pas encore entièrement terminée — eut lieu le 25 décembre 1867, avec, au programme, un spectacle donné par la troupe du cirque Ciollin.

L'ouverture officielle de la Renaissance eut lieu le 14 mars 1868. Le directeur, Guillaume, auquel les

frères Touchais avaient confié la gestion du théâtre, avait fait appel, ce soir-là, à deux artistes de talent : Lafontaine et Melle Lloyd, pour jouer le Misanthrope. «Alors, écrit Destranges, commença la plus brillante période de la Renaissance. On s'engoua, à Nantes, du répertoire et des artistes transalpins, et Graslín fut délaissé pour la salle Brancas, qui devint bientôt le rendez-vous de toute la haute société nantaise, notamment de celle dite "des cours"».

Mais on sait que le public est exigeant et versatile, qu'il est prêt à critiquer le lendemain ce qu'il applaudissait la veille.

Aussi, victimes d'une progressive désertion de la salle, les frères Touchais éprouvèrent-ils, dès la saison 1869-1870, des difficultés de gestion, et songèrent-ils à vendre leur théâtre. Ils offrirent de le céder à la ville pour une somme de 250.000 F. Les journaux menèrent d'ailleurs une vive campagne en faveur de l'acquisition de la Renaissance par la municipalité.

Pendant que se poursuivaient les discussions, une société patronnée par différentes personnalités : le général Mellinet, Arnous-Rivière, Bourgault-Ducoudray, Coiquet, s'était formée en commandite pour exploiter la Renaissance.

Le conseil municipal, dans sa séance du 3 mars 1875, autorisa enfin l'achat du théâtre pour la somme de 200.000 F — soit le quart de ce qu'il avait coûté aux frères Touchais.

A la suite de cette transaction, l'existence propre du théâtre de la Renaissance est terminée. A partir de

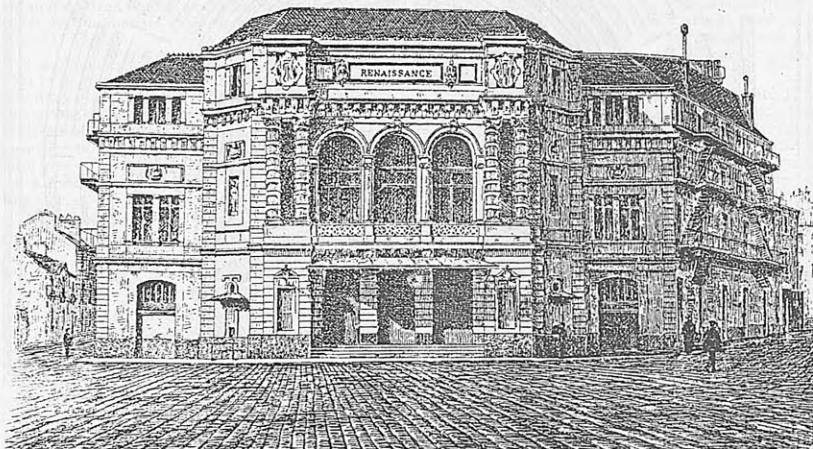
1875, et jusqu'à sa disparition en 1912, la Renaissance devint une succursale de Graslin, la municipalité concédant au directeur du monument construit par Crucy l'administration des deux théâtres, et les spectacles programmés seront donnés dans l'une ou l'autre des deux salles administrées par la Ville. La Renaissance subit à plusieurs reprises des travaux de réfection. Les remaniements opérés dans la salle eurent pour effet de ramener sa contenance de 3094 à 2143 places.

Le théâtre de la Renaissance fut détruit par un incendie le 19 décembre 1912. Le feu se déclara dans la salle de spectacle quelques heures après une représentation de l'Arlésienne. Les flammes s'élevèrent rapi-

dement jusqu'à la toiture et, très vite, la coupole située au-dessus de la scène s'effondra à l'intérieur. Rien ne put être sauvé dans le vaste édifice qui fut entièrement ruiné.

Dans les années qui suivirent la destruction de la Renaissance, des études furent entreprises pour la reconstruction de la salle. Mais la «Grande Guerre» survint et tous les projets furent abandonnés. La Ville décida en définitive qu'un square serait aménagé à l'emplacement exact qu'occupait le théâtre. C'est sur le même espace, rappelons-le, qu'a été construit, après la dernière guerre, le temple protestant.

Etienne RAVILLY



Théâtre de la Renaissance

## PEIGNON - COSTUMIERS

Au cœur de Nantes, au cœur du Marchix, il existe un établissement qui ne ressemble à aucun autre et qui est si fortement inséré dans le milieu local qu'on ne saurait le dissocier de la vie nantaise depuis plus d'un siècle.

Il s'agit de la Maison Peignon.

Tout ici est singulier — et d'abord les bâtiments eux-mêmes —, si pleins de fantaisie, avec leurs salles innombrables, leurs galeries ingénieusement agencées, leurs décrochements, leurs marches à monter ou à descendre, qui se développent autour des très beaux vestiges d'un ancien couvent du XVII<sup>e</sup> siècle, que les actuels propriétaires des lieux ont su remarquablement meubler dans le goût du temps.

Singulières aussi les activités de la maison puisqu'elle a abrité une véritable dynastie de costumiers.

La confection des costumes d'époque est un métier d'artiste, d'historien et de poète. Elle exige des qualités qu'on pourrait penser contradictoires : la rigueur de la documentation, la fantaisie et le goût du

dessinateur et du peintre, l'habileté du technicien. Ceux et celles qui se sont succédés à la tête des ateliers Peignon ont su les réunir toutes.

A l'origine, on trouve, au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, Marie-Françoise Peignon, tailleurse en chambre, qui a réussi à se faire une assez belle clientèle dans la petite et la moyenne bourgeoisie nantaise. Son existence va se transformer du jour où elle a l'occasion de travailler pour la grande actrice Virginie Déjazet, qui va bientôt se lier d'amitié avec elle, et lui ouvrir de nouveaux horizons sur le plan professionnel.

Dès l'année 1853, l'atelier de Marie-Françoise est devenu la maison «Peignon-Costumiers». Son fils Eugène l'épaula. Il est allé faire ses études à Paris, où la tutelle bienveillante de Mme Déjazet a facilité son intronisation dans les milieux de dessinateurs, de caricaturistes, de sculpteurs (lui-même est un artiste authentique comme en témoignent certaines œuvres de lui gardées par delà les années). Quand il revient définitivement à Nantes, en 1864, il prend les affaires en mains avec sa femme, Esther Bonnet, qui compte



elle-même de nombreuses sympathies dans le domaine du spectacle et des arts. Le Second Empire, même en province, mène grand train, avec ses nombreux bals, ses fêtes costumées, et les réjouissances du Mardi-Gras et de la Mi-Carême qui sont à Nantes, à cette époque, d'un éclat que nous avons du mal à imaginer. Eugène Peignon, qui sculpte aussi bien qu'il dessine, va pouvoir donner sa mesure, en inventant et en réalisant d'innombrables masques, dignes d'un Daumier.

Son gendre, Jean Rivière, lui-même ébéniste et modelleur, prend ensuite le relais, ayant épousé Adeline Peignon peu avant la disparition de son père. Il continue, et même amplifie le succès de ses prédécesseurs. Mais son fils Jean est fauché en 1917 pendant la «grande guerre». Il ne peut surmonter son chagrin. Adeline reste seule avec ses deux filles, Jeanne et Esther. Jeanne Jameaux, séparée de son mari en 1923, revient vivre auprès de sa mère avec ses trois enfants : Simone, Jean et Noël. L'entreprise tient bon. Elle continue même de se développer. Elle utilise maintenant les services compétents de 25 ouvrières spécialisées capables de réaliser n'importe quelle pièce de vêtement.

Entre les deux guerres, la maison Peignon bénéficie de l'intense activité du théâtre Grasin, dont elle est la fournisseuse. Elle a aussi la clientèle du théâtre Francine Vasse, très aimé des Nantais. Et puis, il faut fournir aux innombrables demandes des patronages, des amicales, des établissements scolaires. Cette époque est celle du théâtre-roi. Jeanne Jameaux ne cesse de compléter ses garde-robes pour répondre aux demandes d'une foule de gens qui aiment prendre en mains leurs distractions et savent qu'ils trouveront toujours chez elle le choix le plus large et la qualité la plus impeccable qui se puissent rencontrer.

C'est l'aînée de Jeanne, Simone, devenue Madame Chesné qui va succéder à sa mère, avec le même souci de perfection et d'authenticité qui ont animé les générations précédentes.

Sa propre fille, Nicole Parent, a déjà choisi de reprendre le flambeau auprès d'elle. La «Maison Peignon» est en bonnes mains... Elle continue bien entendu de fournir des costumes pour les soirées privées et pour les représentations théâtrales, mais la demande est moindre dans ce domaine. Par contre, une autre demande est apparue, celle de vêtements liés au folklore local (Notre époque recherche ses «racines» jusque dans ses divertissements). En même temps, une voie nouvelle et prometteuse semble s'ouvrir : les commandes passées par le cinéma. C'est ainsi que les «Chouans» de Philippe de Broca, ont été habillés par la Maison Peignon ; commande d'un grand intérêt (250 costumes), mais posant des problèmes nouveaux

(les costumes paysans doivent donner l'impression d'avoir été portés...).

Visiter l'univers unique et passionnant des ateliers Peignon est un plaisir d'une grande qualité — surtout si l'on est guidé par Madame Chesné, qui répond à toutes les questions avec tant de compétence et de gentillesse.

On y ressent un sentiment très fort de continuité, qui naît à la fois des lieux eux-mêmes et de leur longue histoire, de la durée et de la vitalité de l'entreprise (que nous ressentons d'autant plus vivement que Nantes est maintenant découronnée de ses plus anciennes industries) à cause aussi de la place tenue dans la vie de la Maison par les femmes — cinq générations de femmes aimées de la même passion. Et puis, on ressent également un étrange sentiment de permanence, d'immobilité. Ce lieu défie le temps et l'espace ; ici, les siècles se côtoient sous leurs livrées multicolores ; ils s'offrent tous à la fois aux yeux du visiteur qui les embrasse dans leur simultanéité. Les fantômes des généraux d'Empire, des pères grecs, des dames à hennin, des gavroches ou des troubadours y tournent ensemble, silencieusement, leur ronde.

Quelle richesse, quelle profusion ! Toutes les époques, tous les pays se trouvent ici représentés, mais aussi toutes les classes sociales, et tous les âges. Car, de l'enfant à l'adulte, chacun doit trouver costume à sa demande.

Aussi peut-on admirer la rigueur des classements, le rationnel agencement des réserves, de même que l'état superbe de conservation et de propreté dans lequel se trouvent rangés vêtements et accessoires...

Néanmoins, cet ordre parfait va de pair avec la fantaisie la plus charmante. Cela tient pour une bonne part au cadre lui-même, qu'il a fallu domestiquer, et dont le dédale est magistralement dominé par les gens de la maison — à cause également des trésors collectionnés au fil des âges, et qui sont disposés çà et là pour l'émerveillement des visiteurs. Cela va des costumes authentiques du XIX<sup>e</sup> siècle, avec leurs étoffes maintenant introuvables et leurs broderies qui font rêver, jusqu'aux coiffures de grenadiers et aux casques de cuirassiers, en passant par les dentelles, les bijoux anciens, les montres, les tabatières, les ravissants éventails...

Merci à la «Maison Peignon» d'avoir préservé jusqu'à ce jour ce qui, pendant des décennies, et jusqu'à une époque encore très proche, a fait la réputation des produits nantais, le goût et la qualité.

Emilienne LEROUX

Un numéro de la revue «303» a consacré un bon article, remarquablement illustré, à la «Maison Peignon».

## ÉCOLE PRIMAIRE LE MARTRAY

École primaire Le Martray

### HISTORIQUE

Voici quelques étapes de l'Histoire de l'École du MARTRAY - St-Similien.

Le 18 mars 1846, fondation d'un ouvroir destiné aux petites pauvres de St-Similien, qu'on loue d'abord,

qu'on achètera ensuite, le 16 octobre 1850, à M. Auguste Mahot, docteur en médecine.

Peu de temps après, on annexe à l'ouvroir deux classes gratuites. M. l'Abbé Malenfant est alors curé de St-Similien.

Le 29 juin 1857, les Religieuses de la Sagesse prennent la direction de l'ouvroir et des classes gratuites,



auxquelles, en septembre, on adjoint une classe payante.

Le 24 décembre 1865, première extension : on loue l'immeuble Tourault qu'on achètera en 1873 ; on fonde un Externat et un Pensionnat.

En 1868, on restaure et on agrandit la modeste chapelle qui existait depuis le commencement ; la bénédiction en fut faite le 12 novembre.

1896, construction de la chapelle actuelle, sur les plans de l'architecte Liberge.

En 1905, c'est le départ (après les lois de séparation de l'Église et de l'État) des Religieuses de la Sagesse. Elles sont remplacées par les Religieuses Ursulines de Chavagnes. L'ouvrier est fermé. Les classes gratuites, l'Externat et le Pensionnat continuent. Depuis 1902, M. le Chanoine Pessard a remplacé M. le Chanoine Pierre Martin.

1911, construction de nouvelles classes pour accueillir les élèves des Religieuses de St-Vincent-de-Paul, dont l'école, rue de Bel Air, est fermée à son tour.

En 1930, construction de nouvelles classes au-dessus des classes du Pensionnat.

La direction de l'Institution du Martray sera assurée par la suite par les Religieuses de la Communauté de Saint-Gildas.

L'année 1970 a connu une mutation importante : début de la mixité au niveau des classes primaires, et départ des élèves filles du Collège pour le Collège St-Similien-Montfort, 26bis, rue des Hauts Pavés.

Depuis 1973, la direction de l'Établissement est assurée par un Directeur laïc nommé par le Directeur diocésain de l'Enseignement Catholique.

Depuis quelques années, les responsables de l'école

du Martray-St-Similien ont procédé à de nombreux aménagements :

- réfection intérieure des divers locaux,
- mise à neuf des murs extérieurs,
- création d'un plateau sportif donnant sur la rue du Trépiéd et jouxtant la Crèche de la Place du Martray (jeux de volley, hand ball, basket, tennis).

Bientôt création d'un nouvel espace pour les élèves des classes maternelles.

Ainsi l'École présente un visage renouvelé au milieu de la ZAC du Martray en plein essor.

De par sa situation, l'école du Martray reçoit des élèves de plus de vingt communes. Elle accueille les enfants de la maternelle (2 ans) aux classes primaires (fin de C.M.2).

Elle assure :

- une garderie depuis 7h30 le matin,
- un service de cantine le midi,
- et une étude du soir ou garderie jusqu'à 18h.

L'apprentissage à la LANGUE ANGLAISE est assuré par des Professeurs spécialisés depuis le Cours Préparatoire (6 ans) jusqu'au Cours Moyen deuxième année.

La Communauté Éducative se propose de favoriser l'épanouissement de chacun par un climat qui permet à l'enfant :

- de travailler sérieusement,
- de participer aux diverses activités,
- d'accepter les autres différents de soi.

Le Directeur : Claude BRELET

# LA TOUR BRETAGNE



Il est utile de préciser que la Tour Bretagne et le Parking Bretagne constituent deux éléments différents, le présent article traitant principalement et quasi exclusivement de la Tour elle-même.

Le Parking Public : d'abord objet en Juillet 1969 d'une concession trentenaire, a été repris quelques années plus tard par la Ville de Nantes sous la Municipalité Chénard. Elle en est depuis la seule propriétaire.

La gestion en est assurée par la Société d'Économie Mixte de Nantes Gestion Équipement, émanation de la Ville, laquelle est également responsable du fonctionnement des Parkings Gare, Graslin, Médiathèque et Commerce.

Le Parking Bretagne a été construit sur cinq niveaux souterrains de la Place Bretagne le long de l'ex Rue de l'Abreuvoir. On y accède d'une part près de la Grande Poste, et d'autre part au niveau de la Trésorerie Générale place Bretagne par deux issues. Il comporte 528 emplacements dont une partie, soit actuellement 405, font l'objet d'un abonnement donnant lieu à la remise d'une carte magnétique permettant un accès de jour et de nuit alors que les usagers ordinaires ne peuvent y entrer ou en sortir après la fermeture du soir jusqu'au lendemain matin.

Il est actuellement très fréquenté tant par lesdits abonnés que par les usagers particuliers.

\* \*  
\*

Revenons maintenant à la Tour Bretagne elle-même dont la hauteur totale partant de la Place du Cirque est de 124 mètres.

Elle trouve son point de départ dans la rénovation «Ilot du Marchix et Place Bretagne» qui comporte par ailleurs la Grande Poste, la Sécurité Sociale, ainsi que la Trésorerie Générale, qui dans le projet d'origine devait être beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est actuellement.

C'est en 1966, sous la Municipalité André Morice, que fut envisagée une construction sur un terrain devenu disponible après diverses expropriations. Il avait pour base la Place du Cirque sur environ 1800 m<sup>2</sup> avec une importante déclivité de 15 m et une nature de terrain assez particulière (fin du Sillon de Bretagne, mica-schiste dur).

La Mairie confia alors le soin de son utilisation à la S.E.L.A. (Société d'Équipement de Loire-Atlantique) alors présidée par le Maire adjoint Routier-Preuvost.

Au début de 1968, le projet de la Tour est élaboré, Monsieur Devorsine en étant l'architecte.

Le projet étant considéré comme possible, la S.E.L.A. céda alors les terrains disponibles à des promoteurs groupés dans une SCI constituée entre d'importantes sociétés de construction Nantaises et soutenues par un Pool Bancaire, soit par les principales Banques implantées à Nantes et participant à la SCI.

C'est en Mai 1976 que la construction fut considérée comme achevée et ouverte aux premiers occupants.

Elle comportait, en partant de la Place du Cirque, 6 niveaux de Parkings dans lesquels, pour des raisons de sécurité, il fut refusé l'installation d'une station service qui avait d'abord été envisagée.

Venaient ensuite 3 niveaux comportant une quarantaine de cellules au rez-de-chaussée et à l'entresol au niveau de la Place Bretagne.

Le surplus comportait 29 niveaux plus un Restaurant Panoramique et 2 niveaux techniques (climatisation - chauffage).

Soit au total 40 niveaux subsistant actuellement.

La SCI fut par la suite transformée en une copropriété entre les participants.

Le Restaurant renonça à son exploitation et n'a pas été remplacé.

On se heurta à la difficulté d'implantation de commerces divers sur les 3 niveaux qui avaient été destinés à cette utilisation. Deux d'entre eux furent affectés au Centre de Communication de l'Ouest (CCO) et le troisième est occupé par le Service des Télécommunications (Centre des Télécommunications d'Entreprises).

Le CCO a installé, outre ses locaux administratifs, une grande salle de 300 places et diverses autres salles d'Expositions et de Réunions.

Les étages qui en 1982 étaient pratiquement occupés à 100 % ne le sont plus actuellement qu'à 85 % depuis que la Mission Régionale qui occupait 5 niveaux est maintenant intégrée au Palais du Conseil Régional. Signalons également que la Chambre Régionale des Comptes a quitté la Tour.

Subsistent encore diverses administrations, c'est-à-dire notamment des Directions Régionales de Ban-



La Tour Bretagne

ques - la Direction Départementale du Travail - la Direction Opérationnelle des Télécom. Il y a lieu d'y ajouter une Annexe de la Direction Générale des Impôts et du Payeur Général (Trésorerie).

D'autres locaux ont été loués ou vendus à des occupants particuliers, notamment Nantes Congrès et Nantes Promotion, ainsi que récemment une Étude de Notaire.

\* \*  
\*

Je crois qu'il est utile de préciser que la Co-Propriété est actuellement gérée par l'Union Foncière et Financière, Société Nationale avec un Directeur Régional auquel est adjoind un Directeur des Services Généraux et de la Sécurité occupant un bureau dans la Tour.

C'est ce dernier qui m'a aimablement reçu et m'a donné les précisions dont j'avais besoin et je tiens à le remercier spécialement.

J'ai eu l'occasion de voir le local de Sécurité de la Tour, auquel sont affectées trois personnes qualifiées disposant de cadrans et tableaux lumineux leur permettant, de jour et de nuit, de se rendre compte de tout ce qui peut se passer dans la Tour et d'alerter, si besoin est, les Sapeurs Pompiers avec lesquels ils sont en contact direct.

\* \*  
\*

Par ailleurs des Sociétés Spécialisées sont chargées du nettoyage et de la maintenance technique.

Il existe 8 ascenseurs et 7 escalators objets d'une surveillance et d'un fonctionnement appropriés. Le poids total de la Tour est de 80 000 Tonnes avec une surface de bureaux et de locaux divers de 3 060 m<sup>2</sup>. Le nombre de places de parkings est de 350 et la Réserve d'Eau en cas d'incendie est de 90 000 litres.

En terminant, j'aimerais attirer l'attention sur la Terrasse qui domine toute la Ville dont elle permet une vue générale ainsi que de ses horizons même lointains, tels que le Lac de Grand Lieu, l'orée de la Forêt du Gâvre, Clisson et même, par beau temps, une partie de la Côte-Atlantique et le Pont de Saint-Nazaire.

Les responsables autorisent désormais la visite des Touristes et de la Population par l'intermédiaire de l'Office du Tourisme du Syndicat d'Initiative (OTSI - Palais de la Bourse) qui est chargé d'organiser les visites et auquel il y a lieu de s'adresser.

Lyonel PELLERIN

---

## LE QUARTIER ST-SIMILIEN A TRAVERS L'HISTOIRE ET LES GUERRES DE VENDÉE

---

On ne peut parler du quartier «St-Similien, Miséricorde, Viarme» sans évoquer le rôle historique joué par ce faubourg au cours des siècles.

Pillé régulièrement par les Saxons et les Normands, il trouva la paix lorsqu'Alain Barbe Torte, en 936, infligea une cuisante défaite à ces pillards. La bataille eut lieu place de Bretagne et près de St-Nicolas, paraît-il, mais ne chipotons pas pour quelques centaines de mètres.

Quelques siècles plus tard, un autre événement, autrement important par l'ampleur de la bataille, allait s'y produire : l'attaque de Nantes par l'armée catholique et royale le 28 juin 1793. Beaucoup ont écrit sur ce sujet et avec force détails : Émile Gabory bien sûr et, moins célèbre, mais plus proche de nous, le Docteur Jeulin, membre du Comité des Annales qui, dans le n° 192 de 1979, fit un récit très détaillé de la bataille.

Mais, n'est-il pas souhaitable d'étudier les événements dans le contexte de l'époque et avec le maximum d'objectivité ? On parle toujours des guerres de Vendée, il faut dire Vendée militaire, car c'est en fait plus de 10 départements qui furent concernés à une époque où à une autre. Émile Gabory donne une explication simpliste peut être, mais bien séduisante : «La Vendée est le seul département avec lequel on puisse faire un adjectif "les Vendéens"».

Qu'étaient ces «Vendéens» insurgés ? Avant tout des paysans, on se trouve donc en face d'une sorte de «Jacquerie». Les Princes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et ont jusqu'à la fin regardé avec méfiance ce

soulevement populaire, aussi ne lui ont-ils apporté qu'un appui timide, tardif et sans efficacité.

### LA NOBLESSE

Depuis 89, beaucoup de nobles ont émigré, d'autres se tiennent dans l'expectative, certains ont rallié le nouveau régime, d'autres enfin vont servir l'insurrection, mais au début sans enthousiasme, non seulement ils ne pousseront pas les paysans à la révolte mais même parfois, ils voudront les dissuader (d'Elbée tout le premier). Pourquoi la noblesse se rallie-t-elle à un mouvement que souvent elle réprouve ? N'oublions pas qu'il s'agit d'une noblesse rurale, vivant près du paysan (aucun grand seigneur parmi ces nobles). Il y a chez ces gens des restes très présents de la Chevalerie du Moyen-Age. Le noble est seigneur d'un fief, il a des droits sur ses sujets mais aussi des devoirs auxquels il ne peut se soustraire ; il doit protection et aide. Aussi, il tentera souvent sinon de rendre la guerre plus humaine, du moins moins féroce : limiter les pillages, protéger les prisonniers. Il se bat pour le roi, certes, mais aussi pour sa foi choquée par la constitution civile du clergé.

Et puis ! et puis, a-t-il tellement le choix, lorsqu'on vient le chercher ?

### LE CLERGÉ

Ce qui a été dit pour la noblesse est vrai également pour le clergé, il est curieux de constater que, dans

L'Armée Catholique et Royale, ne figure aucun évêque sauf le peu recommandable Evêque d'Acra, dont personne n'a pu dire d'où il sortait, ni qui il était, sinon un imposteur. Le bas clergé (qui souvent avait rédigé les cahiers de doléances) est devenu vraiment hostile au nouveau régime non quand fut proclamée par la Convention la Constitution Civile du Clergé mais quand elle fut condamnée par le Pape.

## LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

Celle-ci à première vue n'avait rien d'hérétique. Dans les premiers siècles de la Chrétienté, les prêtres et les évêques n'étaient-ils pas élus ? et en aucune période on ne vit autant de mitres se transformer en auréoles. «Vox Populi, Vox Dei». Les choix n'étaient donc pas si mauvais. Louis XVI lui-même signa la Constitution. Certains dirent «sous la menace», ce qui est injurieux, car si le Roi manquait de volonté, il ne manquait ni de courage physique ni de courage moral. Il allait le prouver. Si cette Constitution n'avait pas de caractère hérétique, par contre elle était nettement schismatique puisqu'elle soustrayait le clergé français à l'autorité du Pape, aussi Pie VI crut-il bon de la condamner — ce qui entraîna des divisions sans fin dans le clergé français, surtout de l'ouest —.

Pie VII qui lui succéda en 1800 signa, lui, en 1801 le concordat qui institua en fait une église gallicane. Les évêques sont nommés par le 1<sup>er</sup> Consul et institués par le Pape. Etait-ce en fait si différent sous l'Ancien Régime, un évêque pouvait-il être à la tête d'un diocèse contre la volonté du Roi ?

Mais très vite, du fait de la Constitution Civile du clergé et de sa condamnation par le Pape, la guerre devint religieuse et plus impitoyable. Elle prend, dira Tureau, l'allure d'une croisade, et le général Beryer ira jusqu'à parler de «la difficulté de vaincre des gens qui ne demandent qu'à mourir pour aller au Paradis».

## DÉCLENCHEMENT DE L'INSURRECTION

Sans être la cause unique, le décret de la levée de 300.000 hommes de Mars 93 en fut le détonateur. La Convention réclamait un homme pour 80 habitants, exigence bien modeste en vérité mais qui heurtait la sensibilité de populations hostiles à l'ancienne milice, d'autant plus qu'on exemptait de cette réquisition les Gardes Nationaux et la plupart des Notables. Propagé par des rumeurs de bouche à oreille, déformé, amplifié, ce décret servit de base à l'insurrection.

Parlons maintenant des armées en présence.

## LES ARMÉES VENDÉENNES

Nous reviendrons sur ce malheureux pluriel. Voyons tout d'abord leurs défauts spécifiques qui vont persister jusqu'à la fin des hostilités malgré quelques exceptions ; l'armée de Bonchamp dirigée par un chef instruit, compétent et manœuvrier, eut une certaine organisation. Elle fut la seule des grandes unités dans ce cas. Si la discipline, dit-on, fait la force principale des armées, l'indiscipline est la plus grande faiblesse des armées royalistes. Indiscipline à tous les échelons. Il y a *des armées*, c'est-à-dire des unités pour ne pas dire des bandes variables en valeur et en effectifs, dirigées par des chefs eux-mêmes d'inégales valeurs. Le chef ne peut jamais connaître le nombre des combattants sur lequel il peut compter et encore moins sur lequel il *pourra* compter. Comment, dans ce cas, établir un plan d'opération ? Le paysan vient et repart

sans ordre, pour des travaux aux champs ou tout simplement pour «changer de chemise» comme le dit sans la moindre ironie un brave vendéen surpris par son général sur le chemin de son village. Ne parlons pas de désertion, ce mot n'aurait aucun sens dans le contexte de ces armées. Aussi, ne soyons pas surpris de trouver des historiens évaluant les mêmes effectifs avec des différences du simple au triple. Il en est de même pour les pertes impossibles à comptabiliser lors d'un combat. Les deux adversaires sont toujours enclins à grossir la force et les pertes de l'ennemi. César déjà, et il n'était pas le premier, pratiquait le «Communiqué menteur».

**Les Chefs** - S'il y a *des* armées, il y a aussi des chefs, chaque armée a son chef ou plutôt chaque chef a son armée ; ce qui n'est pas la même chose. Cette armée, quelques milliers d'hommes (rarement quelques dizaines de milliers), n'obéit qu'à son chef que l'on gratifie du titre de général.

Ces généraux sont, soit des roturiers qui se sont imposés au début de l'insurrection : Cathelineau (voiturier au Pin en Mauges), Forest (ancien domestique), Stofflet (ancien garde chasse) — ce seront parfois les meilleurs —, soit des nobles ralliés : d'Elbée, Lescure, Bonchamps, Charette, La Rochejacquelin et bien d'autres. Certains ont servi dans l'Armée Royale mais n'y ont pas exercé de grands commandements, donc n'ont pas l'habitude de manier de gros effectifs. Tous sont de magnifiques combattants, d'un courage sans défaut mais trop souvent des sauteurs et rien de plus.

De plus, ils sont eux-mêmes indisciplinés, orgueil de caste qui leur rend insupportable l'obéissance à un chef roturier, et jalousie vis-à-vis de leurs égaux. Quand ils réussissent parfois à se donner un chef unique, ils obéissent souvent en «trainant les pieds», quitte à faire échouer l'opération. Ce manque de commandement unique est particulièrement préjudiciable lorsque ces armées sont réunies pour une opération de grande envergure. Un très gros défaut de ces armées improvisées est le manque de structure interne : pas d'État-Major au sens moderne du terme, pas de cadres subalternes. Le Général doit tout voir et tout faire, il entraîne ses troupes au combat en chargeant à leur tête, on verra le résultat.

## L'ARMEMENT

Avant de parler de l'attaque de Nantes, il est bon de dire un mot de l'armement des combattants : fourches et faux pour les paysans et quelques fusils de chasse, alors que les Républicains possèdent un armement homogène. C'est en partie vrai au début car bientôt les petites garnisons de gardes nationaux attaquées et submergées sous le nombre vont fournir fusils et canons. Mais ceci a-t-il tellement d'importance ?

Les fusils des guerres de Vendée sont les mêmes que ceux de Fontenoy, certains sont même plus anciens, les neufs sont souvent de fabrication plus que médiocre. La cartouche n'a pas encore été inventée, la cadence de tir est de 3 coups à la minute pour une troupe très entraînée. Cela fait un temps mort théorique de 20 secondes. On ouvre le feu à 70 m de l'adversaire, or, s'il ne faut pas être champion pour parcourir 70 m en 20 secondes, par contre il faut beaucoup de calme pour recharger son arme en pareille circonstance. Conséquence, une troupe surprise et sans abri, attaquée par un adversaire ne faisant aucun cas de la vie, succombera à tout coup sous le nombre. A noter que ce fusil, s'il est peu précis, possède par contre par son calibre (17 à 18 mm) une force d'arrêt considérable. Une balle



de plomb de cette grosseur ne pardonne pas.

Le canon, soit qu'il tire à boulet sur une fortification légère, soit qu'il tire à mitraille sur le personnel apporte une supériorité aux Républicains, plus entraînés à le servir et mieux pourvus en poudre dont le canon est grand consommateur.

## LES ARMES RÉPUBLICAINES

Deux périodes sont à distinguer même si la coupure n'est pas nette entre les deux. *La première période qui correspond aux premiers mois de l'insurrection.* Dans ces premiers mois, le gouvernement central réagit comme ont réagi tous les gouvernements en pareil cas : on sous-estime le danger. Cette attitude n'est pas totalement imputable aux dirigeants, mal renseignés par les différents échelons de la hiérarchie. Ceux-ci répugnent à dire qu'ils sont débordés pour ne pas être taxés d'incapacité. *Dans la deuxième période,* les renforts parviennent, plus ou moins importants, donc plus ou moins insuffisants. L'adversaire se fortifie lui aussi jusqu'au moment où la balance penche d'un côté ou d'un autre. Pour avoir voulu l'économie, on a perdu beaucoup de temps et on a fait tuer beaucoup de monde de part et d'autre.

**La Troupe** - Les gardes nationaux, soldats citoyens, plus citoyens que soldats, souvent mal armés, d'une valeur très variable. La Ligne : régiments de l'Ancien Régime, de valeur variable aussi, mais en général plus disciplinés et plus entraînés. D'autre part, n'étant pas issues de la région, ces troupes n'ont pas tendance à désertir.

**Les Chefs** - Beaucoup d'officiers sont des civils et non des moindres : Biron, La Barolière, Marigny, Canclaux, et combien d'autres. Certains viennent de l'étranger comme Westermann, d'autres

enfin sont de purs produits de la Révolution. Ceux-ci, très motivés, ne sont pas, tant s'en faut, les meilleurs stratèges. L'encadrement subalterne est valable et la discipline existe.

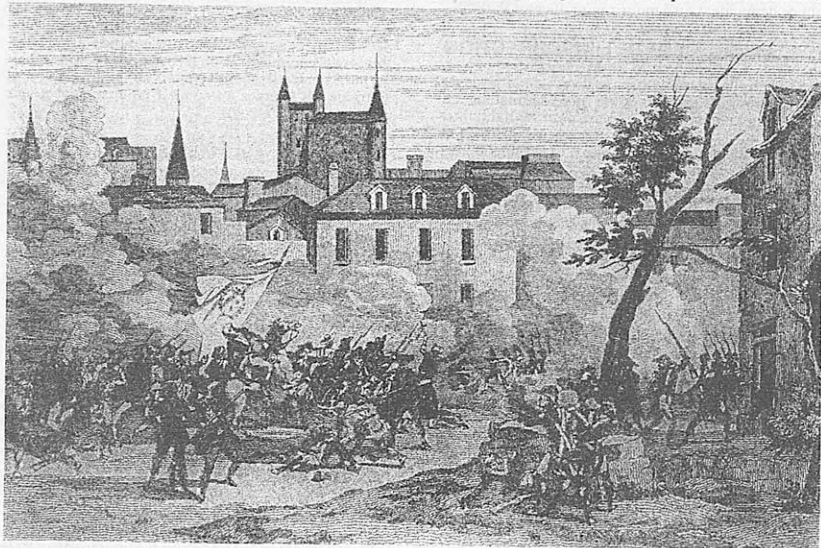
## L'ATTAQUE DE NANTES 29 JUIN 93

La situation en ce mois de juin 93 est la suivante : l'Armée Catholique et Royale a pris Angers et Saumur, elle est bien fournie en vivres, armes et munitions. Son effectif ? inconnu comme toujours, 30.000 à 80.000 h. Disons 50.000.

Charette qui n'a pas bougé de son «fief» dispose de 20 à 30.000 h. au sud de la Loire. Que va-t-on faire ? discuter d'abord et longuement, puis sur les instances de Charette, on va prendre Nantes. Pourquoi Nantes ? La prise de cette ville, dit-on, aura un grand retentissement dans toute la France et peut-être même en Europe !!! En fait, quel soulagement pour Paris de voir les Vendéens après Saumur, repartir vers l'Ouest ! «Nantes, port de mer, pouvait permettre aux Anglais de soutenir les insurgés». Curieuse affirmation, à une époque où tout navire d'un certain tonnage devait s'arrêter à Paimbœuf pour décharger, de plus il était indispensable de tenir les deux rives du fleuve et ce d'une façon permanente et continue. Dernière affirmation aussi fantaisiste : Nantes va fournir à l'armée tout ce dont elle a besoin. Faux pour deux raisons : la 1<sup>ère</sup>, l'armée vendéenne n'a besoin de rien, elle n'a pu emporter tout le butin fait à Angers et Saumur. La 2<sup>ème</sup>, Nantes est dans la disette, on y manque de tout. Celui qui sera le grand Broussais, alors jeune soldat à Nantes, écrit à son père que la vie est hors de prix, «obligé d'acheter tout pour cinq sous, les moindres billets de Nantes étant de cette valeur».

Enfin ! C'est dit, on attaquera Nantes.

Bonchamps, qui doit arriver par la route de Paris,



Attaque de Nantes par les Vendéens, le 29 juin 1793

teinte de traverser l'Érdre à Nort. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait plus tôt ? On ne sait pas. Mais à Nort, il se heurte à une force d'un millier d'hommes constitués d'un bataillon de Charente, dit Broussais, de volontaires nantais, selon le Docteur Jeulin. Avec eux, plusieurs compagnies du 54<sup>ème</sup> de ligne. Qui commande ? le ferblantier Joseph Meuris du Bataillon des volontaires ou le ci-devant Marquis de Furrel du 54<sup>ème</sup> de ligne ? Peu importe, ce qui est sûr, c'est qu'ils se battent avec assez d'acharnement pour tenir de 5 h du soir à 2 h du matin, mais les munitions commencent à manquer et ils sont tournés par la cavalerie de Bonchamps qui s'est décidé à manœuvrer. Ils vont succomber mais peut-être ont-ils sauvé Nantes dans cette nuit tragique. La durée du combat, le pillage qui suivit et la fatigue consécutive aux ... deux, ont retardé d'autant Bonchamps qui s'est entêté à faire sauter un verrou qu'il eut pu contourner par le Nord où la rivière est étroite. A 6 h du matin, l'armée vendéenne se présente devant Nantes. Bonchamps par la route de Paris, Cathelineau et d'Elbée par les routes de Vannes et Rennes. Charette tient la rive sud de la Loire, on en reparlera. En tout, admettons 60.000 hommes, mais rien entre les routes de Rennes et la Loire à l'ouest.

Nantes est défendue par Canclaux (ci-devant Marquis), Beysser, commandant de la Place. Baco de la Chapelle, maire, commande aussi un détachement de la garde. Tous très énergiques et compétents galvanisent la résistance. La garnison compte 7.000 h. d'infanterie de ligne, 5.000 de la Légion nantaise, quelques milliers de gardes nationaux plus ou moins bien armés. Tout le quartier a été ceinturé à la hâte de fortifications légères en terre. Celles-ci ainsi que les maisons transformées en fortins vont briser les assauts des Vendéens. L'armement donné, dans ces circonstances, l'avantage à l'assiégé. Pourtant, vers 10 h, la situation devient plus critique pour les Nantais. L'impétuosité des Vendéens, malgré de grosses pertes, les a amenés près d'une victoire possible. Les chefs comme toujours sont en tête de l'attaque et c'est ainsi que Cathelineau est grièvement blessé place Viarme. La nouvelle se répand très vite dans son armée qui lâche pied aussitôt, peut emmener son général, son idole. Fidèles à leur habitude, quand une armée fait mouvement, les autres suivent, que ce soit dans un sens ou dans l'autre. Dans le cas présent, les troupes de d'Elbée ne font pas exception à la règle et c'est tout le secteur du Nord Est qui est dégagé. Mais de l'autre côté de l'Érdre, Bonchamps ne sait rien et il a progressé. La cathédrale est en vue. Beysser voit le danger et se porte aussitôt au devant de lui. Bonchamps se sait seul pour conduire l'attaque, avec sagesse, il va se replier.

Nous avons laissé Charette au sud de la Loire, la Sèvre le séparant de son lieutenant Lyrot. Le déroulement des événements est assez flou. Charette est arrivé à l'heure au rendez-vous mais nous savons que Bonchamps a été retardé à Nort. Les autres armées marchant à sa hauteur, l'attaque de Nantes a été ajournée d'autant. Charette n'entendant pas le canon et sans plus se soucier de ce qui se passait, a décidé de lever le camp.

## CHARETTE

Le plus célèbre des généraux « Vendéens » était nantais. Né à Couffé à 30 km au Nord-Est de Nantes, il fut l'élève des Oratoriens. Ceux-ci (dont le plus connu fut Fouché) formèrent toute la jeunesse bourgeoise de Nantes qui, dans son immense majorité, fut Républicaine. Devenu lieutenant de vaisseau de la Royale, de petite noblesse et sans fortune, il n'était pas promis à

un bel avenir. Il démissionne après 10 ans de service et se retire dans ses terres. Il épouse une très riche parente de beaucoup son aînée. Tout son caractère et sa destinée sont déjà présents dans ces quelques lignes. Orgueilleux, il n'aime pas tant commander que de ne pas obéir. Il eut fait un bien mauvais capitaine de vaisseau mais un merveilleux corsaire car il est courageux au feu, entraîneur d'hommes, et ne dédaigne pas le profit, non pour thésauriser mais pour le bien être qu'il procure. Bon manœuvrier, il a le sens du combat, les opérations qu'il conçoit et mène lui-même sont presque toujours des succès, mais intégré à une grande armée, il ne fait rien de bon (quand il fait quelque chose). Très dur pour lui-même, il l'est aussi pour les autres. Il est peu aimé mais respecté. Il est en perpétuel conflit avec ses pairs et même avec lui-même.

89 le voit émigrer à Coblenz. Revenu en France, il ne participe au soulèvement Vendéen que contraint et forcé par les paysans. Il veut un port pour recevoir des renforts anglais. Paimbœuf est à portée de sa main, il n'y touche pas. Il insiste auprès des autres chefs d'armées pour prendre Nantes, mais se retire au motif qu'il ne peut traverser le fleuve (son lieutenant, lui, a bien réussi à passer et à attaquer Richelieu) et il n'entend pas de bruits de bataille !!

Marigny, autre chef d'armée, est accusé par le conseil de désobéissance. Charette vote la mort le premier, Marigny sera fusillé.

L'homme est si complexe et ses actes si contradictoires que même ses contemporains n'arrivent pas à en faire un portrait vraisemblable et cohérent. De sa propre autorité, il signe avec les Républicains le traité de la Jaunaic et devient Général de la République chargé de maintenir l'ordre dans la région qu'il contrôle. Ce qu'il fait très bien jusqu'au moment où il reprend les armes. Pourquoi ? Parce que les clauses secrètes du traité n'ont pas été tenues. (Clauses si secrètes que personne n'a jamais pu les connaître). Il écrit en Angleterre qu'il a signé le traité car il est dénué de tout, mais qu'il reprendra le combat dès qu'il pourra. Il tiendra la campagne jusqu'au 23 mars 96 et sera capturé par Travot après s'être défendu sabre au poing. Le 29 mars il sera déferé devant le Tribunal militaire car il est général républicain. Il sera condamné à être exécuté le même jour malgré l'intervention de Travot, peu rancunier. Il mourra avec panache et courage comme il avait vécu. Le bruit ayant couru que ce n'était pas Charette qui allait être fusillé, on lui fit traverser toute la ville pour qu'il put être vu de tous. Son corps, jeté dans les carrières de la Saunzière, fut déterré pour la prise d'un masque mortuaire, mais cela ne suffit pas à faire cesser les ragots et 3 jours plus tard, on refit un deuxième moulage.

Quelques années plus tard, le Maréchal Ney tomba lui aussi sous les balles d'un peloton d'exécution et le roi Louis XVIII ne jugea pas bon de le gracier. L'exécution n'ayant pas eu la même publicité, le bruit couru que Ney avait été remplacé par un autre condamné. Charette a été fusillé 33 mois après que Cathelineau lui-même tombât sur cette place des Agriculteurs (place Viarme actuelle) et à quelques mètres. Les nécessités de la voirie ont obligé le déplacement de la croix qui marquait l'emplacement de l'exécution. Elle est actuellement à l'angle de la rue Féliébin et à quelques mètres en retrait de l'endroit exact où tomba Charette.

De Cathelineau, le Saint de l'Anjou, dont les actes et la vie furent toujours en concordance avec ses convictions politiques et religieuses, nul ne songea à perpétuer le souvenir.

Pierre MAURY